



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume XXI.

Québec, Province de Québec, Septembre et Octobre 1877.

Nos. 9 et 10.

SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE : Procès-verbal des séances du Comité Catholique du Conseil. PARTIE NON-OFFICIELLE : L'exposition scolaire. TRIBUNE LIBRE : Mathématiques par A. Lamy. PÉDAGOGIE : Fable par l'inspecteur Juneau.—6^e conférence à l'école normale Jacques-Cartier.—L'art de la lecture, par E. Legouvé (suite et fin). BULLETINS : Les bibliothèques publiques aux Etats-Unis (suite et fin).—Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Procès-verbal des délibérations du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique

Séances des 10, 11, 12 et 13 octobre 1877.

SÉANCE DU 10

PRÉSENTS : L'hon. Surintendant, président, Mgr. l'Archevêque de Québec, Mgr. de Montréal, Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe, Mgr. d'Ottawa, Mgr. de Rimouski, Mgr. de Sherbrooke, les Hons. P. J. O. Chauveau et Th. Ryan, et P. S. Murphy, écr.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Lecture d'une lettre de M. le Dr. Lachaine s'excusant de ne pouvoir assister à cette séance, pour cause de maladie dans sa famille.

Le Surintendant fait part au comité de la mort d'un des membres du conseil de l'instruction publique, M. Cyrille Delagrave, et il paye un juste tribut d'éloges au zèle constant dont ce digne citoyen a fait preuve pour la cause de l'instruction publique.

Sur la proposition de M. Chauveau, secondé par Mgr. de Sherbrooke, il est résolu :

“ Que ce comité a appris avec le plus vif regret le décès d'un de ses membres, Cyrille Delagrave, écuyer, et qu'il désire témoigner de son estime pour le regretté défunt qui a pris une si grande part à tout ce qui a rapport à l'instruction publique, comme membre de ce comité,

et pendant plusieurs années comme président du conseil de l'instruction publique.”

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque de Québec, secondé par Mgr. de Rimouski, il est résolu :

“ Que la précédente résolution soit publiée dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans le *Journal of Education*, et que copie en soit transmise à la famille de feu M. Delagrave, avec l'expression de nos condoléances et de nos sympathies.”

M. le Surintendant donne lecture : 1^o d'une lettre des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, de Rimouski, offrant de prendre la direction d'une école normale de filles dans cette ville ; 2^o d'une lettre des Sœurs des Petites Ecoles, et de l'Orphelinat de Rimouski, demandant une subvention ; 3^o d'une lettre d'Edouard Corbeil, demandant que son brevet d'instituteur lui soit restitué ; 4^o d'une lettre des commissaires d'écoles de St. Jean, Ile d'Orléans, appelant d'une décision du Surintendant ; 5^o de la requête de O. Legendre contre M. l'inspecteur d'écoles Carrier ; 6^o de lettres et requêtes de diverses personnes demandant à être nommées inspecteurs d'écoles.

Lecture du rapport suivant :

“ La Commission nommée par le Conseil de l'instruction publique pour l'examen des candidats à la charge d'Inspecteurs d'écoles s'est réunie le 14 août 1877 à l'Ecole Normale Laval.

“ Etaient présents : L'hon. P. J. O. Chauveau, M. l'abbé Verreau, M. l'abbé Lagacé, M. Hubert LaRue, M. D.

“ M. Murphy a été dans l'impossibilité de s'y rendre pour cause de maladie.

“ La Commission a élu M. Chauveau président et a choisi pour son secrétaire M. le Dr. Giard, secrétaire du département de l'instruction publique.

“ Dix-huit candidats se sont présentés à l'examen. L'un d'eux M. Duquet étant âgé de 55 ans n'a pu être admis à l'examen.

“ La commission fait rapport de la liste des candidats examinés avec la note donnée à chacun d'eux.

“ Les matières d'examen ont été divisées en matières d'examen écrit et matières d'examen oral.

Sur proposition de Mgr. de Rimouski, il est résolu :

“Que ce comité adopte le premier rapport du bureau des examinateurs des candidats à la charge d'inspecteurs d'écoles ; mais qu'il soit donné instruction au dit bureau d'examiner à l'avenir les candidats sur toutes les matières dont l'enseignement est exigé dans les écoles des différents degrés.”

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque de Québec, il est résolu :

“Qu'une indemnité de dix piastres par jour, outre leurs frais de voyage, soit accordée aux membres de la commission d'examen des candidats à la charge d'inspecteur d'écoles et à leur secrétaire, et que cette indemnité soit prélevée partie sur les dépôts des aspirants, partie sur les contingents du Département de l'Instruction publique.”

M. le Surintendant donne lecture du rapport suivant :

“Le soussigné, chargé de préparer les tableaux relatifs à la subdivision de quelques-uns des districts d'inspection actuels, a l'honneur d'exposer :

“Qu'à sa séance du 11 octobre dernier, ce comité a décidé :

“1^o Que le nombre des inspecteurs d'écoles catholiques serait, de 25 qu'il était alors, porté à 30 ;

“2^o Que chaque visite scolaire faite par un inspecteur durerait au moins deux heures pour une école élémentaire et trois heures pour une école modèle ou une académie ;

“3^o Qu'aucun inspecteur n'aurait plus de cent écoles à visiter par an ;

“4^o Et qu'enfin le traitement de chacun de ces fonctionnaires serait réalisé, partie en une somme fixe et partie à raison de \$ par visite scolaire réellement faite, à proportion du nombre de milles parcourus pour telle visite, et selon que le parcours aurait été fait par voie ferrée, par bateau à vapeur ou autrement, l'inspecteur devant faire rapport au Département sur chaque point par affirmation solennelle.

“Dans sa dernière session, la législature a élevé le chapitre du budget concernant les traitements des inspecteurs d'écoles de \$25,500 à \$30,000, ce qui donne une augmentation de \$4,500, dont \$3,867.46 devront aller aux traitements des inspecteurs d'écoles catholiques, et la balance, c'est-à-dire \$632.94, sera applicable aux traitements des inspecteurs d'écoles protestantes.

“La somme mise à la disposition du Département pour le service des inspecteurs permet de porter le nombre des inspecteurs d'écoles catholiques à trente, en conformité de la décision de ce comité.

“Parmi les districts d'inspection dont le soussigné croit devoir recommander la subdivision, tant à cause des distances à parcourir pour faire la visite scolaire qu'en raison du grand nombre d'écoles qu'on y compte, figurent les suivants :

Nom des Inspecteurs	Circonscription du district d'inspection	Ecoles élémentaires	Ecoles modèles	Académies	Ecoles dissidentes	Ecoles indépendantes	Collèges	Ecoles normales	Total des écoles	Total des élèves	Traitements annuels
MM. Alexander	Co. de Drummond et d'Arthabaska, et les écoles catholiques de Chester, Tingwick, Kingsey et Durham.	208	13	1	24	—	2	—	248	10540	\$1000
Hubert	Comtés de St. Maurice, Maskinongé et Champlain.....	156	10	2	3	10	3	—	184	10760	850
Béland.....	Comtés de Beauce et Lotbinière.....	137	9	7	3	1	1	—	158	7092	800
McMahon.....	Comtés de Jacques-Cartier, Hochelaga, Vaudreuil et Soulanges, et population catholique de Montréal.	111	23	20	22	99	6	1	282	38075	1000
Stenson	Ecoles catholiques des comtés de Wolfe, Richmond et Compton, et de la ville électorale de Sherbrooke.	186	5	1	16	3	1	—	212	7985	1000
Pilon.....	Comtés de Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et partie d'Argenteuil.....	131	8	9	9	3	4	—	166	8925	800

“Ces districts comprennent le chiffre d'écoles indiqué par les tableaux annexés aux présentes. Les districts à former comprendraient les localités et le nombre d'écoles aussi indiqués sur ces mêmes tableaux.

“En y jetant les yeux, on trouvera que les districts ainsi subdivisés sont encore très-étendus, et comprendront un nombre d'écoles assez considérable, tandis que chacun des nouveaux districts se composera de plus de cent écoles.

“Le Département aurait en mains des fonds suffisants pour faire face aux dépenses que nécessiterait la nomination de nouveaux inspecteurs, en rétribuant les services de ces derniers comme suit, savoir :

“Quatre nouveaux inspecteurs à \$800 comme traitement fixe, \$3,200 ; et sur ce salaire le Surintendant retiendrait \$2.50 pour chaque école que l'inspecteur n'aurait pas visitée. Resterait maintenant à déterminer le chiffre du traitement respectif des inspecteurs à nommer en remplacement de MM. Hubert et Caron. Je proposerais qu'il fût pareillement fixé à \$800 par année, avec la même condition concernant la visite des écoles.

“Quant aux traitements des inspecteurs actuellement en exercice, ils ont été fixés en vertu d'ordres en conseil, et je ne pense pas qu'il serait juste de rien changer à leur mode de paiement. Tout changement à cet égard exigerait, en effet, la révocation des ordres en conseil antérieurs, même de ceux qui ont été passés avant la Confédération et qui forment le plus grand nombre.

“Les inspecteurs maintenant en exercice continueraient

donc de recevoir les mêmes traitements et d'après le même mode qu'ils les ont reçus jusqu'à ce jour.

“Si le traitement des deux inspecteurs qui doivent remplacer MM. Caron et Hubert était fixé à \$800 chacun, le Département se trouverait avoir en mains une somme de \$50, différence entre le chiffre des nouveaux traitements et celui des anciens (M. Caron recevant \$800 et M. Hubert \$850 par an).

“Cette somme ajoutée à celle de \$667.46, si le traitement des autres inspecteurs ne doit pas dépasser \$800, formerait celle de \$717.46 dont le comité pourrait disposer pour faire faire des visites scolaires spéciales. Ou bien, et c'est ce que je désire recommander, on augmenterait de \$50 le salaire de l'inspecteur Lucier, de \$50 celui de l'inspecteur Bégin, de \$100 celui de l'inspecteur Savard et de \$100 celui de l'inspecteur Tremblay, à la condition stipulée pour les inspecteurs des nouveaux districts concernant la visite des écoles, c'est-à-dire qu'une retenue de \$2.50 sera faite sur leur salaire pour chaque école qu'ils n'auront pas visitée.

“En conséquence, le soussigné demande la formation des districts d'inspection mentionnés aux tableaux ci-joints, et exprime le vœu qu'il plaise à cet honorable comité de recommander cette mesure au gouvernement.

“Le tout humblement soumis.

GÉDÉON OUMET, Surintendant.

“Québec, 10 octobre 1877.

M. McMAHON

District d'inspection actuel

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Collèges	Académies	Ecoles modèles	Ecoles élémentaires	Ecoles dissidentes	Ecoles Indépendantes	Totaux	Observations
Hochelaga	Hochelaga			2		1	1	3	
"	" diss					1		1	
"	Côteau St. Louis			2			1	3	
"	" diss					1		1	
"	Village St. Jean-Baptiste		2					2	
"	" diss					1		1	
"	Petite Côte Visitation				1			1	
"	" diss					1		1	
"	St. Henri des Tanneries		2	1	1			4	
"	" diss					1	1	2	
"	Ste. Cunégonde			2				2	
"	Côte St. Paul		1	1				2	
"	Côte St. Paul & Riv. St. Pierre					2		2	
"	Paroisse St. Gabriel				1			1	
"	" diss					2		2	
"	Côte des Neiges	1	2		3			6	
"	" diss					1	1	2	
"	Outremont					1		1	
"	Longue-Pointe				3			3	
"	" diss					1		1	
"	Pointe au Trembles		2		1			3	
"	" diss					1		1	
"	Rivière des Prairies				2			2	
"	Sault-au-Récollet No 1	1	1	1	1		1	5	
"	" " No 2						1	1	
"	" " No 3						1	1	
Jacques-Cartier	St. Laurent	1	1		7			9	
"	" diss					2		2	
"	Ste. Geneviève No 1		1	1	1			3	
"	" " No 2				2			2	
"	" " No 3				1			1	
"	Ste. Anne Village			2				2	
"	" Paroisse				3			3	
"	Pointe-Claire		1	1	6			8	
"	Lachine Ville		2					2	
"	" Paroisse				2			2	
"	" diss					1		1	
Vaudreuil	Ile Perrot			1	3			4	
"	Vaudreuil		2		5			7	
"	" diss					3		3	
"	St. Lazare				3			3	
"	Rigaud Village	1	1					2	
"	" Paroisse				7			7	
"	Pointe-Fortune					1		1	
"	Ste. Marthe			1	6			7	
"	" diss					1		1	
"	Newton				4			4	
"	" diss					1		1	
Soulanges	St. Polycarpe		1	1	9			11	
"	" diss					1		1	
"	St. Zotique		1	1	3		1	6	
"	" diss					1		1	
"	St. Ignace			1	4			5	
"	St. Clet				5			5	
"	Cèdres (les)				4			4	
Montréal	Cité de Montréal, population catholique	3	40	4	10		29	86	
		7	60	22	100	24	35	248	

M. McMAHON—(Suite)—District d'inspection proposé

COMTÉS	Municipalités	Collèges	Académies	Ecoles modèles	Ecoles élémentaires	Ecoles dissidentes	Ecoles indépendantes	Totaux	OBSERVATIONS
Hochelaga.....	Hochelaga.....			2			1	3	
".....	" diss.....					1		1	
".....	Côteau St. Louis.....			2			1	3	
".....	" diss.....					1		1	
".....	Village St. Jean-Baptiste.....		2					2	
".....	" diss.....					1		1	
".....	Petite Côte Visitation.....				1			1	
".....	" diss.....					1		1	
".....	St. Henri des Tanneries.....		2	1	1			4	
".....	" diss.....					1	1	2	
".....	Ste. Cunégonde.....			2				2	
".....	Côte St. Paul.....		1	1				2	
".....	Côte St. Paul et rivière St. Pierre.....					2		2	
".....	Paroisse St. Gabriel.....				1			1	
".....	" diss.....					2		2	
".....	Côte des Neiges.....	1	2		3			6	
".....	" diss.....					1	1	2	
".....	Outremont.....					1		1	
".....	Longue Pointe.....				3			3	
".....	" diss.....					1		1	
".....	Pointe-aux-Trembles.....		2		1			3	
".....	" diss.....					1		1	
".....	Rivière des Prairies.....				2			2	
".....	Sault au Récolet No. 1.....	1	1	1	1		1	5	
".....	" No. 2.....				1			1	
".....	" No. 3.....				1			1	
Montréal.....	(Population catholique).....	3	40	4	10		29	86	
Laval.....	Ste. Rose.....			1	7			8	
".....	St. Martin.....		1	1	4			6	
".....	St. François de Sales.....				4			4	
".....	Ste. Dorothée.....				3			3	
".....	St. Vincent de Paul.....	1	1	1	3			6	
		6	52	16	46	13	34	167	

Nouveau district d'inspection à former

LISTE des municipalités distraites du district actuel de M. McMahon et dont il est proposé de former un nouveau district

Jacques-Cartier.....	St. Laurent.....	1	1		7			9	
".....	" diss.....					2		2	
".....	Ste. Geneviève No 1.....		1	1	1			3	
".....	" No 2.....				2			2	
".....	" No 3.....				1			1	
".....	Ste. Anne Village.....			2				2	
".....	" Paroisse.....				3			3	
".....	Pointe Claire.....		1	1	6			8	
".....	Lachine Ville.....		2					2	
".....	" Paroisse.....				2			2	
".....	" diss.....					1		1	
Soulanges.....	St. Polycarpe.....		1	1	9			11	
".....	" diss.....					1		1	
".....	St. Zotique.....		1	1	3		1	6	
".....	" diss.....					1		1	
".....	St. Ignace.....			1	4			5	
".....	St. Clet.....				5			5	
".....	Cèdres (Les).....				4			4	
Vaudreuil.....	Ile Perrot.....			1	3			4	
".....	Vaudreuil.....		2		5			7	
".....	" diss.....					3		3	
".....	St. Lazare.....				3			3	
".....	Rigaud Village.....	1	1					2	
".....	" Paroisse.....				7			7	
".....	Pointe Fortune.....					1		1	
".....	Ste. Marthe.....			1	6			7	
".....	" diss.....					1		1	
".....	Newton.....				4			4	
".....	" diss.....					1		1	
		2	10	9	75	11	1	108	

M. HUBERT

District d'inspection actuel

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Collèges	Académies.	Ecoles modèles	Ecoles élémentaire	Ecoles dissidentes	Ecoles Indépendantes	Totaux	OBSERVATIONS
Maskinongé	Maskinongé				6			6	
"	Rivière du Loup (village)			1	1		1	3	
"	" (paroisse)				7			7	
"	St. Justin				4			4	
"	St. Didace				5			5	
"	Ste. Ursule et diss.			1	5	1	1	8	
"	St. Paulin				4		1	5	
"	St. Léon			1	8			9	
"	Peterborough				1			1	
"	Hunterstown				3			3	
St. Maurice	Trois Rivières et diss.	2			4	1	4	11	
"	" banlieue				3			3	
"	Pointe-du-Lac			1	5			6	
"	Yamachiche		1		10		1	12	
"	St. Sévère				4			4	
"	St. Barnabé				6		1	7	
"	Shawinigan			1	3			4	
"	St. Elie				3			3	
"	St. Etienne				7	1		8	
Champlain	Champlain (village)		1	1				2	
"	" (paroisse)				4			4	
"	Cap de la Magdeleine				3			3	
"	Batiscan			1	3			4	
"	Ste. Anne Lapérade (paroisse)				8			8	
"	" (village)			1			1	2	
"	St. Stanislas				8			8	
"	Ste. Geneviève				7			7	
"	St. Narcisse			1	4			5	
"	St. Maurice			1	7			8	
"	Notre Dame du Mont-Carmel				5			5	
"	Ste. Flore				5			5	
"	St. Tite				7			7	
"	St. Luc				2			2	
"	St. Prosper				3			3	
"	Fairmont				1			1	
		2	2	10	156	3	10	183	

District d'inspection proposé

Maskinongé	Maskinongé				6			6	
"	Rivière-du-Loup (village)			1	1		1	3	
"	" (paroisse)				7			7	
"	St. Justin				4			4	
"	St. Didace				5			5	
"	Ste. Ursule et diss.			1	5	1	1	8	
"	St. Paulin				4		1	5	
"	St. Léon			1	8			9	
"	Peterborough				1			1	
"	Hunterstown				3			3	
St. Maurice	Trois Rivières et diss.	2			4	1	4	11	
"	" banlieue				3			3	
"	Pointe du Lac			1	5			6	
"	Yamachiche		1		10		1	12	
"	St. Sévère				4			4	
"	St. Barnabé				6		1	7	
"	Shawinigan			1	3			4	
"	St. Elie				3			3	
"	St. Etienne				7	1		8	
		2	1	5	89	3	9	109	

M HUBERT—(Suite)

District d'inspection à créer

LISTE des municipalités comprises dans le district d'inspection actuel de M. Hubert, et qu'il est proposé d'en détacher pour former un nouveau district d'inspection.

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Collèges	Académies	Ecoles modèles	Ecoles élémentaires	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes	Totaux	OBSERVATIONS
Champlain.....	Champlain (village).....		1	1				2	* Plus, les 26 écoles les plus rapprochées contenues dans le comté de Portneuf, qu'on détacherait du district de M. Juneau, lequel compte 217 écoles dont presque toutes appartiennent, il est vrai, à la cité de Québec.
"	" (paroisse).....				4			4	
"	Cap de la Magdeleine.....				3			3	
"	Batiscan.....			1	3			4	
"	Ste. Anne Lapérade (village).....			1			1	2	
"	" (paroisse).....				8			8	
"	St. Stanislas.....				8			8	
"	Ste. Geneviève.....				7			7	
"	St. Narcisse.....			1	4			5	
"	St. Maurice.....			1	7			8	
"	Notre-Dame du Mont Carmel.....				5			5	
"	Ste. Flore.....				5			5	
"	St. Tite.....				7			7	
"	St. Luc.....				2			2	
"	St. Prosper.....				3			3	
"	Fairmont.....				1			1	
			1	5	67		1	74*	

M. BÉLAND

District d'inspection actuel

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Collèges	Académies	Ecoles modèles	Ecoles élémentaires	Ecoles dissidentes	Ecoles indépendantes	Totaux	OBSERVATIONS
Beauce.....	Ste. Marie.....	1			15			16	
"	St. Elzéar.....				7			7	
"	St. Joseph.....		1	1	8			10	
"	St. Frédéric.....				6			6	
"	St. François.....				9			9	
"	St. George.....			1	4			5	
"	St. Côme.....				2			2	
"	St. Séverin.....				3			3	
"	Saints Anges.....				4			4	
"	Metgermet.....				1			1	
Lotbinière.....	St. Jean Deschaillons.....			1	8			9	
"	Lotbinière.....		2		8			10	
"	St. Edouard.....				4			4	
"	Ste. Emélie.....			1	3		1	5	
"	Ste. Croix.....				11			11	
"	St. Flavien.....			1	5			6	
"	St. Antoine.....			1	8			9	
"	St. Apollinaire.....			1	5			6	
"	St. Gilles.....				4	1		5	
"	St. Agapit.....			1	3			4	
"	St. Narcisse.....				4			4	
"	St. Agathe, No. 1.....				1			1	
"	" No. 2.....			1	3			4	
"	St. Patrice.....				4			4	
"	St. Sylvestre.....		1		5	3		9	
		1	4	9	135	4	1	154	

M. BÉLAND—(Suite)

District d'inspection proposé

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Collèges	Académies	Ecoles modèles	Ecoles élémentaires	Ecoles dissidentes	Ecoles indépendantes	Totaux	OBSERVATIONS
Lotbinière.....	St. Jean Deschaillons.....			1	8			9	
".....	Lotbinière.....		2		8			10	
".....	St. Edouard.....				4			4	
".....	Ste Emélie.....			1	3			4	
".....	Ste. Croix.....		1		11			12	
".....	St. Flavien.....			1	5			6	
".....	St. Antoine.....			1	8			9	
".....	St. Apollinaire.....			1	5			6	
".....	St. Gilles.....				4			4	
".....	St. Agapit.....			1	3			4	
".....	St. Narcisse.....				4			4	
".....	Ste. Agathe, No. 1.....				1			1	
".....	" No. 2.....			1	3			4	
".....	St. Patrice.....				4			4	
".....	St. Sylvestre.....		1		5			6	
Mégantic.....	Ste. Julie de Somerset.....				9			9	
".....	Ste. Anastasie de Nelson.....				6			6	
".....	Augmentation de Somerset.....				1			1	
			4	7	92			103	

M. BÉLAND & M. STENSON

Nouveau district d'inspection à former

LISTE des municipalités distraites du district de M. Béland, et dont il est proposé de former un nouveau district

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Collèges	Académies	Ecoles modèles	Ecoles élémentaires	Ecoles dissidentes	Ecoles indépendantes	Totaux	OBSERVATIONS
Beauce.....	Ste. Marie.....	1	1		15			17	
".....	St. Elzéar.....				7			7	
".....	St. Joseph.....		1		9			10	
".....	St. François.....				9			9	
".....	St. Frédéric.....				6			6	
".....	St. Georges.....			1	4			5	
".....	St. Côme.....				2			2	
".....	Metgermett.....				1			1	
".....	St. Victor de Tring.....				7			7	
".....	St. Ephrem.....				4			4	
".....	St. Pierre de Broughton.....			1	7			8	
".....	Forsyth.....				5			5	
".....	St. Honoré.....				4			4	
".....	Sacré Cœur de Jésus.....				2			2	
Mégantic.....	(Distraites du district de M. Stenson).....								
".....	St. Ferdinand.....			1	8			9	
".....	Ste. Sophie.....				8			8	
".....	Inverness.....				3			3	
".....	" Ouest.....				5			5	
".....	Sacré Cœur de Marie.....				3			3	
		1	2	3	109			115	

M. ALEXANDER

District d'inspection actuel

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Collèges	Académies	Ecoles modèles	Ecoles élémentaires	Ecoles dissidentes	Ecoles indépendantes	Totaux	OBSERVATIONS
Arthabaska	Stanford			1	9			10	
"	St. Louis de Blandford				4			4	
"	St. Norbert			1	3			4	
"	Chester Nord				4			4	
"	Chester Est				5			5	
"	Chester Ouest				7			7	
"	St. Christophe				7			7	
"	Arthabaskaville	1		1				2	
"	Victoriaville			1	6			7	
"	St. Valère				3			3	
"	St. Albert				4			4	
"	Ste. Clotilde				2			2	
"	Warwick				9			9	
"	Tingwick				4			4	
"	Chenier				9			9	
Drummond	Kingsey Falls				3	1		4	
"	Kingsey			1	6			7	
"	St. Pierre de Durham			1	7			8	
"	St. Fulgence					4		4	
"	Wickham				4	1		5	
"	Wickham Ouest				4			4	
"	Wendover et Simpson				8	1		9	
"	Grantham				4	1		5	
"	Drummondville			2				2	
"	St. Germain			1	8	1		10	
"	St. Guillaume				8			8	
Brome	Farnham Est				2	1		3	
"	Bolton				3			3	
"	Brome				3			3	
"	Sutton					4		4	
Missisquoi	Farnham Ouest	1		1	7			9	
"	Dunham					2		2	
"	Notre Dame des Anges				8			8	
"	St. Damien					4		4	
Bagot	Acton Vale			2		1		3	
"	St. André d'Acton				4			4	
"	St. Théodore d'Acton				5			5	
Shefford	North Ely				4			4	
"	South Ely				6			6	
"	North Stukely				7			7	
"	Ste. Anne de Stukely			1	4			5	
"	St. Valérien				6			6	
"	Ste. Cécile				5			5	
"	Ste. Pudentienne				5			5	
"	Granby (Village)					1		1	
"	" (Township)					3		3	
"	St. Alphonse				2			2	
"	Shefford				6			6	
"	Waterloo			1				1	
"	Roxton		1	1	11			13	
Yamaska	St. Bonaventure				3			3	
		2	1	15	219	25		262	

M. ALEXANDER—(Suite)

District d'inspection proposé

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Collèges	Académies	Ecoles modèles	Ecoles élémentaires	Ecoles dissidentes	Ecoles indépendantes	Totaux	OBSERVATIONS
Bagot	Acton Vale			2	2			4	1° Il y a 780 écoles dans le comté seul d'Arthabaska.
"	St. André d'Acton				4			4	
"	St. Théodore d'Acton				5			5	
Brome	Bolton				3			3	2° Le comté de Drummond est plus proche que celui de Missisquoi.
"	Sutton				2			2	
"	Farnham-Est				2			2	
Missisquoi	St. Damien				4			4	3° Le comté de Stanstead est bien éloigné; M. Alexander ne peut y aller qu'en chars.
"	Dunham				1			1	
"	Farnham-Ouest	1			6			7	
"	N.-D. des Anges				7			7	
Shefford	Shefford				4			4	
"	Stukely Nord				12			12	
"	Stukely Sud				4			4	
"	Ste. Anne de Stukely				4			4	
"	Ste. Cécile de Milton				5			5	
"	St. Valérien				6			6	
"	Ste. Pudentienne				6			6	
"	Granby Township				4			4	
"	Ely Sud				6			6	
"	" Nord				6			6	
"	Granby Village				1			1	
"	Waterloo				1			1	
Stanstead	Barford				3			3	
"	Hatley				2			2	
"	Coaticook				2			2	
		1		2	102			105	

Nouveau district d'inspection à former.

Arthabaska	Blandford				4			4	
"	Tingwick				5			5	
"	Ste. Clotilde				3			3	
"	Bulstrove				3			3	
"	St. Albert				4			4	
"	Victoriaville				7			7	
"	St. Norbert				4			4	
"	Stanford			1	7			8	
"	Arthabaskaville	1		1	2			4	
"	Warwick				9			9	
"	St. Christophe				7			7	
"	Chester Nord				4			4	
"	" Est				5			5	
"	" Ouest				8			8	
"	Chenier				9			9	
Drummond	St. Fulgence				3			3	
"	St. Pierre				12			12	
"	St. Germain				12			12	
"	Grantham				4			4	
"	Drummondville			1	3			4	
"	Kingsey				5			5	
"	Kingsey Falls				5			5	
		1		3	125			129	

M. STENSON

District d'inspection actuel

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Collèges	Académies	Ecoles modèles	Ecoles élémentaires	Ecoles dissidentes	Ecoles indépendantes	Totaux.	OBSERVATIONS
Beauce	St. Victor de Tring				8			8	
"	St. Ephrem de Tring				6			6	
"	Forsyth				4		1	5	
"	Lambton				5			5	
"	Aylmer				5			5	
"	Shenley				3			3	
"	St. Pierre de Broughton			1	9			10	
"	Sacré-Cœur de Jésus				3			3	
"	" de Marie				3			3	
Compton	Compton				1			1	
"	Marston								
"	Piopolis			1				1	
"	La Patrie				2			2	
"	Winslow, nord				3		3	6	
"	" sud, diss.								
"	Clifton				5			5	
"	Hereford				2			2	
"	Auckland				3			3	
"	Eaton				3			3	
Mégantic	Somerset			1	11			12	
"	St. Julie			1	7			8	
"	St. Sophie d'Halifax				8			8	
"	St. Ferdinand			1	9			10	
"	Nelson			1	5			6	
"	Inverness, ouest			3	1			4	
"	" diss.					3		3	
Richmond	Shipton				1	3		4	
"	" diss.								
"	Danville diss.					1		1	
"	Stoke				4			4	
"	Cleveland				4			4	
"	Richmond diss.					1		1	
"	Melbourne et Brompton Gore				3			3	
"	Brompton Falls diss.					1		1	
"	St. George de Windsor				6			6	
"	Windsor diss.					1		1	
"	" Mills					1		1	
Sherbrooke (division électorale de)	Sherbrooke				3			3	
"	Ascot				2			2	
"	Orford				1			1	
Stanstead	Coaticook diss.					2		2	
"	Barford					3		3	
"	Hatley					2		2	
Wolfe	Weedon				6			6	
"	Wotton				10			10	
"	Wolfestown				6			6	
"	St. Fortunat				4			4	
"	St. Camille				4			4	
"	Garthby				3			3	
"	Ham Sud				1			1	
"	Ham-Nord				4			4	
"	Stratford				1			1	
				9	169	18	4	200	

M. STENSON—(Suite)

District d'inspection proposé

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Collèges	Académies	Écoles modèles	Écoles élémentaires	Écoles dissidentes	Écoles indépendantes	Totaux	OBSERVATIONS
Compton.....	Compton.....				1			1	
".....	Marston.....								
".....	Piopolis.....			1				1	
".....	Chesham N. D. des bois.....				2			2	
".....	Clifton.....				3			3	
".....	Winslow Nord.....				3	3		6	
".....	Winslow Sud.....				5			5	
".....	Hereford.....				2			2	
".....	Auckland.....				3			3	
".....	Eaton.....				3			3	
Richmond.....	Shipton.....				1			1	
".....	Richmond.....				5			5	
".....	Cleveland.....				4			4	
".....	Stoke.....				4			4	
".....	Melbourne.....				1			1	
".....	Brompton Falls.....				2			2	
".....	Windsor.....				6			6	
Sherbrooke, (div. élect. de).....	Sherbrooke.....	1	1		3			5	
".....	Ascot.....				2			2	
".....	Orford.....				1			1	
Wolfe.....	Weedon.....				6			6	
".....	Wotton.....			1	10			11	
".....	Wolfestown.....				6			6	
".....	St. Fortunat.....				4			4	
".....	St. Camille.....				4			4	
".....	Garthby.....				3			3	
".....	Ham-Sud.....				1			1	
".....	Ham-Nord.....				4			4	
".....	Stratford.....				1			1	
		1	1	2	92		3	99	

Sur la proposition de Mgr. l'archevêque de Québec, ce rapport est adopté.

Proposé par Mgr. l'Archevêque de Québec :

"Que ce comité recommande immédiatement au gouvernement six nominations d'inspecteurs d'écoles, deux pour remplacer M. Hubert et M. Caron, et quatre pour les nouveaux districts, et qu'à l'avenir, à moins de nécessité urgente, le bureau des Examineurs des candidats inspecteurs ne se réunisse qu'une fois l'an, sur avis préalable, et que tous les aspirants soient tenus de se présenter devant eux à cette réunion, et que le règlement du 25 mai soit amendé en conséquence."

Proposé en amendement par Mgr. de Rimouski :

"Que ce comité ne procède actuellement qu'à la recommandation relative au remplacement de MM. Hubert et Caron et qu'en conformité du règlement passé par ce comité à sa dernière séance les quatre nouvelles places d'inspecteurs dont la création est projetée, soient annoncées selon le dit Règlement, afin de promettre aux candidats qui désireraient se présenter à l'examen, de pouvoir le faire."

Cet amendement étant mis aux voix, est perdu sur la division suivante :

POUR.—NN. SS. d'Ottawa et de Rimouski, Hon. Chauveau, et M. Murphy.—4.

CONTRE.—Mgr. l'Archevêque, NN. SS. de Montréal, des Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Sherbrooke, Hon. M. Ryan.—6.

La proposition principale est ensuite adoptée :

POUR.—Mgr. l'Archevêque, NN. SS. les Evêques des Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Montréal, de Sherbrooke, MM. Murphy, Ryan.—7.

CONTRE.—M. Chauveau, NN. SS. les Evêques d'Ottawa, de Rimouski.—3.

Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, il est résolu :

"Que ce comité recommande au gouvernement de nommer M. Ambroise Tétrault à la charge d'inspecteur d'écoles dans le district composé de la ville des Trois-Rivières et des comtés de Maskinongé et de St. Maurice."

Proposé par Mgr. des Trois-Rivières :

"Que ce comité recommande au gouvernement de nommer M. David Lefebvre inspecteur d'écoles pour le district composé du comté de St. Maurice et de partie du comté de Portneuf."

Proposé en amendement par M. Chauveau :

"Que M. Ambroise Lamy soit recommandé pour ce district."

Cet amendement est perdu sur la division suivante :

POUR.—Les Hons. MM. Chauveau, Murphy.—2.

CONTRE.—Mgr. l'Archevêque, NN. SS. les Evêques de Montréal, des Trois-Rivières, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Rimouski, de Sherbrooke.—7.

L'hon. M. Ryan propose en amendement :

"Que MM. D. Lefebvre et A. Lamy soient recommandés tous deux au gouvernement."

POUR.—Les Hons. MM. Chauveau, Murphy, Ryan, 3.
CONTRE.—Mgr. l'Archevêque, NN. SS. les Evêques de Montréal, des Trois-Rivières, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Rimouski, de Sherbrooke, 7.

La proposition principale est adoptée sur la même division.

Proposé par Mgr. de Montréal :

“Que M. Zotique Ovide Hector Lamarche soit recommandé au gouvernement pour remplacer feu M. Caron comme inspecteur d'écoles.”

Adopté.

Proposé par Mgr. l'Archevêque de Québec :

“Que M. George Stanislas Vien soit recommandé au gouvernement à la place d'inspecteur pour le nouveau district de Beauce.”

Adopté.

Proposé par Mgr. de Montréal :

“Que M. Calixte Brault soit recommandé au gouvernement comme inspecteur pour le nouveau district de Vaudreuil.”

Adopté.

Proposé par Mgr. de St. Hyacinthe :

“Que M. Louis Néré Lévesque soit recommandé comme inspecteur d'écoles pour le nouveau district détaché de celui de M. Alexander (Shefford).”

Adopté.

SÉANCE DU 11

PRÉSENTS : Les mêmes.

L'hon. Surintendant soumet au comité les documents relatifs aux accusations portées contre Thomas Dagenais, ci-devant instituteur à St. Zotique, et dont il a été question à la séance du mois de mai dernier.

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque de Québec, il est résolu :

“Que ce Comité, ayant pris en considération la Requête du Surintendant et examiné les documents produits à l'appui de la dite requête, le dit Thomas Dagenais ayant été régulièrement assigné à comparaître ce jour-d'hui devant le Comité, ainsi qu'il appert au certificat d'Olivier Fortier, huissier de la Cour Supérieure, en date du quatrième jour d'Octobre courant; vu aussi la Requête du dit Thomas Dagenais en date du 8 octobre courant, dans laquelle il déclare qu'il ne peut comparaître devant ce comité, faute de moyens pécuniaires;

“Considérant que le 28 décembre 1868 le dit T. Dagenais a plaidé coupable sur une accusation d'assaut indécemment par lui commis sur la personne d'un nommé Edmond Lafranchise, garçon mineur âgé de 12 ans, et que le 29 de décembre de la dite année le dit T. Dagenais a été condamné par Son Honneur le Juge Coursol, pour le dit délit, à payer une amende de \$80 ou, à défaut, à être emprisonné durant six mois;

“Considérant qu'il résulte de l'enquête et du rapport faits par M. l'inspecteur MacMahon, sur la conduite du dit T. Dagenais dans la paroisse St. Zotique, où le dit Dagenais était instituteur, que ce dernier s'est rendu coupable d'actes immoraux ou d'assauts indécents sur de jeunes garçons;

“Considérant que par un jugement prononcé au Côteau Landing le 27 mars dernier par J. O. Joseph, magistrat de district, il est établi que le 12 mars dernier il fut passé une résolution par les commissaires d'écoles de St. Zotique annulant l'engagement du dit Dagenais comme instituteur pour cause d'inconduite et d'immoralité, et qu'en vertu de la loi les dits commissaires

étaient autorisés de passer telle résolution et de résilier le dit engagement pour les dites causes, et qu'ils étaient justifiables de le faire par la dite preuve faite devant le dit Magistrat;

“Considérant que ce comité reconnaît l'authenticité des documents susdits, et vu aussi que, par sa Requête du 8 octobre courant, le dit Dagenais ne demande pas qu'il soit tenu d'enquête ou qu'il soit autrement procédé à la preuve des faits mis à sa charge;

“Considérant enfin qu'il y a preuve suffisante de l'immoralité du dit Dagenais et des allégués en général de la dite Requête du Surintendant :

“En conséquence, le comité catholique ordonne, comme punition, que le certificat ou brevet de capacité accordé au dit T. Dagenais pour école élémentaire soit révoqué et mis à néant, et ordonne de plus que le nom du dit Thomas Dagenais soit biffé du livre contenant les noms des instituteurs qualifiés.”

L'hon. Surintendant soumet aussi au comité l'appel de Feodor Declercq “contre une décision de Surintendant relativement à sa conduite comme instituteur dans la municipalité du Haut du Sault-au-Récollet.”

M. Declercq comparait personnellement devant le Comité, et se défend des accusations portées contre lui.

Et sur proposition de Mgr. l'Archevêque de Québec, il est résolu :

“Que ce comité, considérant qu'il y a preuve contre le dit Feodor Declercq de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs d'instituteur, et de refus de les accomplir, déclare que les commissaires d'écoles du Haut du Sault-au-Récollet ont eu raison de résilier son engagement, et que la sentence du Surintendant, dont est appel, approuvant cette résolution, doit être maintenue.”

Le rapport suivant est lu :

“Les soussignés ont l'honneur de faire rapport qu'ils ont examiné la carte astronomique de M. Morin, conformément aux instructions données par le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, à sa dernière réunion.

“Les soussignés sont d'avis que l'auteur mérite qu'on lui sache gré de sa méthode qui permet d'embrasser d'un coup d'œil les formes des principaux corps du système solaire, bien que l'ordre dans lequel ces formes sont arrangées, sur le côté gauche de la carte, ne soit point celui que la nature leur a assigné et qu'il y ait possibilité de le changer avec avantage.

“Comme les meilleures autorités modernes sont quelque peu en désaccord sur les chiffres qui servent à exprimer les dimensions et les distances, les temps de rotation et de révolution autour du soleil qu'emploient les corps planétaires, les soussignés expriment l'opinion que, dans une carte de cette sorte, les chiffres fixés par l'auteur, aliés jusqu'aux unités et même jusqu'aux fractions, impliquent un degré d'extrême exactitude auquel la science, en traitant de dimensions et d'espaces si vastes, n'a pas encore atteint, et qu'il n'est pas besoin, dans l'intérêt de l'instruction populaire, d'affirmer. Mais ce défaut, si c'en est un, M. Morin peut aisément le faire disparaître.

“Les soussignés estiment que, dans l'enseignement populaire, une telle carte peut être utile au maître qui la tient placée près de lui, lorsqu'il donne une conférence à une classe sur divers sujets qui ont trait au système solaire; elle peut aussi servir aux élèves en tant qu'elle se rapporte aux formes des grands corps et aux dimensions comparatives de quelques-uns d'entre eux.

“Mais, à d'autres égards, si les élèves sont nombreux,

il pourrait y en avoir beaucoup qui ne profiteraient pas plus de la présence de la carte que si le maître ou *lecteur* lisait dans un livre ou dans un manuscrit les définitions et descriptions qui sont données sur la carte.

"En somme, considérant que l'objet de la carte mérite l'approbation du comité, et qu'elle contient une foule de notions astronomique fort utiles, que les formes et les dimensions relatives des grands corps solaires sont bien représentées à l'œil, les soussignés pensent que la carte de M. Morin mérite que le comité en autorise l'usage dans les maisons d'éducation, à condition que l'auteur y fasse les changements et les améliorations ci-dessus indiquées.

"Il y a quelques inexactitudes secondaires que l'auteur sans aucun doute corrigera dans la copie de sa carte qu'il peut prochainement préparer.

"Le tout respectueusement soumis.

H. H. MILES, L. L. D.
J. E. MARCOUX, Ptre.,
Prof. U. L.

Sur proposition de Mgr. de Montréal, il est résolu :

"Que ce rapport soit adopté et que la carte astronomique de M. Morin soit approuvée avec les restrictions formulées dans ce rapport."

Sur proposition de M. Chauveau, il est résolu :

"Que le MANUEL DE TENUE DES LIVRES à l'usage des écoles primaires, par J. C. Langelier, soit approuvé."

Sur proposition de Mgr. de Rimouski, il est résolu :

"Que la *Méthode de lecture et de prononciation* de Montpetit et Marquette n'étant, pour la partie intitulée *Livre de l'élève*, qu'une reproduction d'un ouvrage français, ce comité ne croit pas devoir approuver ce livre sous le titre qui lui est donné."

Lecture du rapport du sous-comité chargé de faire l'examen des divers cahiers d'écriture et des *Excelsior Readers* soumis à ce comité.

Sur proposition de M. Murphy, il est résolu :

"Que le dit sous-comité soit prié de continuer ses travaux, ainsi que MM. les abbés Verreau et Lagacé, et que M. Chauveau fasse partie à l'avenir de ce sous-comité, lequel devra faire au plutôt un rapport spécial."

Sur proposition de Mgr. de Sherbrooke, il est résolu :

"Que ce comité recommande à la législature d'amender la loi concernant l'instruction publique de telle sorte qu'à l'avenir il n'y ait appel des décisions du Surintendant au Conseil de l'Instruction publique, ou aux comités de ce Conseil, que dans le cas où la partie se prétendant lésée par telle décision n'aurait aucun recours devant les tribunaux du pays, et que les cas d'appel soient définis par la loi et la procédure indiquée."

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque de Québec, il est résolu :

"Que ce comité recommande au gouvernement de nommer comme membre du bureau des examinateurs de Charlevoix, Joseph Perron, écrivain, notaire, de la Baie St. Paul, à la place de J. B. R. Dupont, qui ne demeure plus dans les limites de Charlevoix."

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque de Québec, il est résolu :

"Que le Surintendant soit prié de transmettre au gouvernement les requêtes des directeurs de l'institution des sourds-muets catholiques et des directrices des sourdes-muettes catholiques, de Montréal, ce comité en approuvant complètement la teneur, et que recommandation soit faite au gouvernement, dans le cas où il accorderait les conclusions de ces requêtes, de diviser

la province par districts suivants le chiffre de la population afin de déterminer une distribution équitable des bourses destinées aux élèves de ces institutions."

Sur proposition de M. Chauveau, il est résolu :

"Que ce comité recommande que M. Charles Lefèvre soit nommé professeur de dessin à l'école Normale-Laval à la place de M. Genest."

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque de Québec, il est résolu :

"Que ce comité approuve la liste de distribution, préparée par le Surintendant, du fonds des municipalités pauvres, sauf quelques modifications proposées par le comité et portées maintenant sur la dite liste."

SÉANCE DU 12

PRÉSENTS :—Les mêmes, moins l'hon. T. Ryan.

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque, le quorum de ce comité est fixé à cinq.

Sur proposition de Mgr. d'Ottawa, il est résolu :

"Que ce comité, ayant examiné la requête d'Edouard Corbeil, instituteur de St. Eugène, dans le comté de Prescott, province d'Ontario, demandant que son brevet lui soit restitué, et les différents certificats produits avec la dite requête et qui établissent que le dit Corbeil, depuis la révocation de son diplôme par le conseil de l'instruction publique en novembre 1869, s'est bien conduit sous le rapport de la morale et de la tempérance, et vu aussi que le dit Corbeil a satisfait au jugement prononcé contre lui, accorde au dit Corbeil un certificat en conséquence et lui remet son brevet tel qu'il lui a été accordé par l'école normal Jacques-Cartier le 16 juin 1857, et ordonne que son nom soit inscrit de nouveau dans le livre contenant ceux des instituteurs qualifiés dans la province de Québec."

Le surintendant soumet au comité les documents relatifs à l'appel des commissaires d'écoles de St. Jean, Ile d'Orléans.

Sur proposition de Mgr. de Rimouski, il est résolu :

"Que le comité, après mûre délibération, ayant examiné la requête des appelants et les documents produits par le surintendant, considérant qu'il s'élève une question de droit de propriété entre les commissaires d'écoles et la Fabrique de St. Jean, au sujet du terrain où se trouve actuellement la maison d'école, prie le surintendant de soumettre cette question de droit de propriété aux officiers en loi de la Couronne, et sur le tout de faire son rapport à la prochaine séance."

M. le Surintendant dépose sur le bureau du comité une plainte portée par Odilon Legendre contre l'inspecteur Carrier. Ce dossier n'étant pas complet, la question est renvoyée à la prochaine séance.

Le Comité procède ensuite à la révision de la liste de répartition du fonds de l'éducation supérieure. Ce travail occupe le reste de la séance.

SÉANCE DU 13

PRÉSENTS :—L'hon. Surintendant, Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe, Mgr. de Rimouski, l'hon. M. Chauveau et P. S. Murphy, écrivain.

Mgr. de Rimouski propose en amendement à la liste de répartition du fonds de l'éducation supérieure telle que faite par le comité :

"Qu'une subvention de \$100, au lieu de \$50, soit accordée à l'Orphelinat de Rimouski."

L'amendement est perdu sur la division suivante :—

POUR : Mgr. de Rimouski. CONTRE : Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe et M. Chauveau.

M. Chauveau propose aussi en amendement : " Que la somme de \$4 sur celle de \$6, retranchée sur les subventions de \$56, soit remise à toutes les écoles-modèles qui ont la note *excellente*, vu que la somme de \$3 seulement a été retranchée à celles recevant \$73 de subvention dans les mêmes conditions."

Cette proposition est adoptée sur la division suivante :

POUR : Mgr. de Rimouski, M. Chauveau, M. Murphy.

CONTRE : Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe.

Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, il est résolu :

" Que ce comité recommande instamment à la législature de faire les appropriations suivantes, à sa prochaine session, au chapitre de l'instruction publique :

Education supérieure.....	\$ 80,000
Ecoles communes.....	200,000
Municipalités pauvres.....	8,000
Ecoles Normales.....	50,000
Inspecteurs d'écoles.....	30,000
Livres à donner en prix.....	5,000
Journaux d'éducation.....	4,000
Pensions.....	10,000
Ecoles de sourds-muets.....	12,000
Dépôt de livres.....	5,000
Dépenses casuelles.....	7,000

Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, il est résolu :

" Que ce comité désire recommander au gouvernement de se prévaloir au plutôt de l'art. 52 de la 40^e Vict., ch. 22, et de promulguer des règles et règlements pour la tenue et la direction d'une exposition scolaire à Paris à l'exposition universelle de 1878, et de nommer à cette fin un ou plusieurs commissaires."

Sur proposition de Mgr. de Rimouski, il est résolu :

" Qu'un sous-comité, composé du Surintendant, de Mgr. l'Archevêque de Québec, de M. Chauveau, de M. Murphy et de celui qui remplacera feu M. Delagrave, soit nommé pour étudier la question de l'emploi de la somme qui reste au crédit du comité catholique du conseil de l'instruction publique pour la formation de bibliothèques dans les municipalités scolaires."

Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, il est décidé qu'il n'y aura pas de séance du Comité le 17 du courant.

Et le Comité s'ajourne.

GÉDEON OULMET, Président,
LOUIS GIARD, Secrétaire.

PARTIE NON-OFFICIELLE

L'Exposition Scolaire

Le département de l'Instruction publique a pris part à la dernière exposition provinciale en exposant des échantillons de tous les livres, appareils, fournitures, etc., en usage dans nos écoles. Plusieurs institutions d'enseignement supérieur, notamment les écoles normales, l'Académie des Frères de la doctrine chrétienne, le col-

lège de Sherbrooke, celui de Montmagny, l'académie commerciale de Montreal, celle des Sœurs de Jésus-Marie, à Sillery, ainsi que plusieurs autres, se sont jointes au département, en sorte qu'en dépit du manque d'espace qui a malheureusement empêché de faire une classification méthodique, cette exposition a pu donner aux visiteurs une assez bonne idée de notre système d'enseignement.

C'est la première exposition du genre qui a lieu dans cette province et nous constatons avec plaisir qu'elle a fixé la curiosité du public et l'attention de ceux qui s'intéressent au progrès intellectuel de nos populations. Bon nombre d'hommes instruits, en examinant les objets exposés, ont été surpris des réformes et des améliorations qui ont été opérées depuis quelques années dans notre système d'enseignement.

Si elles se répètent régulièrement, ces expositions auront l'avantage de créer une digne émulation entre les différentes institutions, qui profiteront mutuellement des améliorations que chacune révélera à la connaissance du public. En un mot, il arrivera pour l'enseignement ce qui arrive pour les arts et l'industrie : les méthodes nouvelles, les systèmes perfectionnés se vulgariseront et se répandront, au grand avantage de tous.

Les juges de l'exposition provinciale ont fait une visite spéciale à l'exposition scolaire, et après avoir examiné chaque compartiment en compagnie de M. le Surintendant, ils ont fait le rapport suivant :

" Les juges de l'Exposition Provinciale tenue à Québec, en septembre 1877, après avoir visité, sur invitation spéciale, l'exposition scolaire faite par l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, et considérant qu'aucun prix ne peut être accordé, d'après les règlements, à cette exposition, croient de leur devoir de faire le rapport suivant :

" 10. Les juges constatent avec plaisir cette exposition scolaire, la première du genre faite dans notre province, et ils en félicitent l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique.

" 20. Les juges remarquent avec plaisir, d'après cette exposition, que le Département de l'Instruction Publique prend les moyens efficaces de donner à l'éducation populaire une tournure pratique et fait une mention honorable spéciale des articles suivants : globes, cartes géographiques, tableaux de leçons de choses et d'histoire naturelle, boîtes de chimie élémentaires, tableau stéréométrique de Baillargé, appareils télégraphiques, modèles anatomiques, etc.

" Les juges aiment à signaler aussi les pupitres avec sièges à dossier dont l'usage est prescrit par l'hygiène. Dans la collection des livres d'école, les juges regrettent d'en trouver un certain nombre qui pèchent sous le rapport de l'impression, du papier et de la reliure ; mais ils remarquent avec plaisir plusieurs autres qui sont remarquables à tous les titres, comme, par exemple, le manuel qui a obtenu un premier prix dans la sixième classe, et M. le Surintendant mérite des éloges pour les efforts qu'il fait dans le but de fournir aux écoles des livres d'une exécution matérielle irréprochable.

" 30. Les juges n'ont que des éloges à faire de la partie de cette exposition occupée par l'Ecole Commerciale Catholique et l'Ecole Polytechnique de Montréal, et qui permet d'étudier à tous ses degrés la méthode d'enseignement de cette institution.

40. Ils font les mêmes éloges de la partie occupée par les Ecoles Normales Jacques-Cartier, Laval et McGill et par les Frères de la doctrine chrétienne."

TRIBUNE LIBRE

Mathématiques

Je crois m'apercevoir que l'étude des mathématiques est négligée dans la plupart de nos écoles, et pourtant cette science si belle est la porte des grandes études. En commençant de bonne heure à inculquer cette science dans l'esprit des enfants, on pourra découvrir en eux des talents qui, sans cela, resteraient inconnus.

Le *Journal de l'Instruction Publique* étant, depuis quelques mois, répandu dans la classe enseignante, je crois devoir profiter des colonnes mises à notre disposition pour publier un petit ouvrage que j'ai préparé sur les progressions. Je le fais dans l'intérêt de l'instruction publique, dont je suis, depuis longues années un des fonctionnaires. Il y a encore beaucoup à désirer de la part de nos instituteurs : on nous invite à écrire dans la " Tribune " de notre journal et nous voyons très rarement des instituteurs y publier leurs opinions pédagogiques ou quelque ouvrage sorti de leur plume. Serait-ce l'apathie ? Non ; c'est plutôt la crainte de ne pas réussir. Risquons : ceux qui nous devancent, soit dans les arts, soit dans les sciences, n'ont pas toujours réussi au gré de leurs désirs ; au début, ils ont presque toujours été déçus dans leurs espérances, mais avec du courage, de l'abnégation et de la persévérance, ils ont triomphé.

Aujourd'hui, je livre à la publicité la solution entière des progressions arithmétiques et géométriques des problèmes contenus dans l'arithmétique de J. A. Bouthillier, afin de démontrer que l'algèbre est très puissante dans les questions des nombres.

Il faut enseigner l'algèbre à ceux qui montrent d'heureuses dispositions pour le calcul, afin qu'ils puissent étendre leurs habitudes sur les nombres dans le vaste champ des *Mathématiques*. Par exemple, l'algèbre nous fournit des moyens très faciles et très concis dans les solutions des fausses positions, simples et doubles ; l'algèbre nous familiarise avec les formules géométriques, trigonométriques, d'intérêt composé, d'annuités.

FORMULES

PROGRESSIONS ARITHMÉTIQUES

$$\begin{aligned} 1^\circ l &= a + (n-1)d \\ 2^\circ d &= \frac{l-a}{n-1} \\ 3^\circ s &= \frac{(a+l)n}{2} \end{aligned}$$

INTERPRÉTATION DES LETTRES

a, Premier terme.
l, Dernier "
d, Différence des termes.
s, Somme des "
n, Nombre des "

Trois des cinq termes représentés par les lettres ci-dessus étant donnés, on peut trouver les deux autres. Assez souvent, il faut employer pour une solution deux des formules ci-dessus.

On peut même, au moyen de la première et de la troisième formule, résoudre toutes les questions :

Problème 1er, voir arithmétique Bouthillier.

1. On a une progression croissante de 10 termes, dont le premier est 1 et la différence des termes 2. Quel est le dernier terme ?

SOLUTION

$$\begin{aligned} l, \text{ inconnu. } & \left\{ \begin{aligned} \text{Formule } l &= a + (n-1)d \\ a &= 1 & l &= 1 + (10-1)2 \\ d &= 2 & l &= 1 + 9 \times 2 \\ n &= 10 & l &= 19 \end{aligned} \right. \\ & \text{Rep. 19, dernier terme.} \end{aligned}$$

2. Un voyageur voudrait arriver en 5 jours à sa destination en accélérant sa marche de 4 lieues chaque jour : pour cela il est obligé de faire 28 lieues le dernier jour. Combien doit-il avoir fait le premier jour ?

$$\begin{aligned} a, \text{ Inconnu. } & \left\{ \begin{aligned} n &= 5 & l &= a + (n-1)d \\ d &= 4 & 28 &= a + 4 \times 4 \\ l &= 28 & 28 &= a + 16 \end{aligned} \right. \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Donc : } a + 16 &= 28 \\ a &= 28 - 16 \\ a &= 12. \\ \text{Rép. 12 lieues.} \end{aligned}$$

3. Un homme, partant pour voyage, fit 10 lieues la première journée, et se rendit en 8 jours, augmentant sa marche de 5 lieues par jour. Combien fit-il la dernière journée ?

$$\begin{aligned} l, \text{ inconnu. } & \left\{ \begin{aligned} a &= 10 & l &= a + (n-1)d \\ n &= 8 & l &= 10 + 7 \times 5 \\ d &= 5 & l &= 45 \text{ lieues.} \end{aligned} \right. \end{aligned}$$

4. Un ouvrier ayant entrepris un ouvrage qui croissait en difficultés, convint de le faire à condition qu'on lui augmenterait son salaire de 2s. 6d. par jour. Il termina son ouvrage le 10e jour et reçut £1 8s pour ce jour-là. Combien avait-il eu le premier jour ?

$$\begin{aligned} a, \text{ inconnu. } & \left\{ \begin{aligned} d &= 2s. 6d. \quad 5) \text{ cts. } & l &= a + (n-1)d \\ n &= 10 \text{ cts. } & 560 &= a + 9 \times 50 \\ l &= £1 8s. 0d. \quad 560 \text{ cts. } & 560 &= a + 450 \end{aligned} \right. \\ & a = 560 - 450 \\ & a = \$1.10 \text{ ou } 5s. 6d. \\ & \text{Rép. } 5s. 6d. \end{aligned}$$

PROBLÈME 2e.

1. Le dernier terme d'une progression arithmétique croissante est 33, la différence des termes 4, et la somme des termes, 152. Quel est le premier terme ?

$$\begin{aligned} a, \text{ inconnu. } & \left\{ \begin{aligned} l &= 33. & \text{(Ici on emploie deux formules)} \\ d &= 4. & l &= a + (n-1)d; \quad 33 = a + (n-1)4; \quad 33 = a + 4n - 4 \\ s &= 152. & \text{Donc } a &= 37 - 4n. \end{aligned} \right. \\ & \left\{ \begin{aligned} & \text{(Deuxième formule :)} \\ s &= \frac{(a+l)n}{2} \\ 152 &= \frac{(37-4n+33)n}{2} \\ 152 &= \frac{37n-4n^2+33n}{2} \\ 304 &= 37n-4n^2+33n \\ 304 &= 70n-4n^2 \\ 4n^2-70n &= -304 \\ 2n^2-35n &= -152 \\ n^2-35n &= -152 \\ n^2-35n &= -76 \\ n^2-35n+35^2 &= -76+35^2 \\ n^2-35n+35^2 &= -1216+1225 \\ n^2-35n+35^2 &= 9 \end{aligned} \right. \end{aligned}$$

D'où $n = \frac{3}{4} + \frac{35}{4} = \frac{32}{4}$ ou $\frac{38}{4}$, mais ici c'est $\frac{32}{4} = 8$.

Donc $n = 8$.

$$a = 37 - 4n$$

$$\text{Donc } a = 37 - 32$$

$$a = 5.$$

Rép. Premier terme, 5.

2. Le premier terme d'une progression arithmétique croissante est 12, la différence commune 6, et la somme des termes, 390. Quel est le dernier terme ?

Il faut encore deux formules.

1ère Formule :

$$\begin{aligned} l, \text{ inconnu. } & \begin{cases} l = a + (n-1)d \\ a = 12 \\ d = 6 \\ s = 390 \end{cases} \\ & \begin{cases} l = 12 + (n-1)6 \\ l = 12 + 6n - 6 \\ l = 6 + 6n \quad (1) \end{cases} \end{aligned}$$

2e Formule.

$$s = \frac{(a + l)n}{2}$$

$$390 = \frac{(12 + 6 + 6n)n}{2}$$

$$390 = \frac{12n + 6n + 6n^2}{2}$$

$$780 = 18n + 6n^2$$

$$130 = 3n + n^2$$

$$n^2 + 3n = 130$$

$$n^2 + 3n + \frac{3^2}{4} = 130 + \frac{9}{4} = \frac{529}{4} \text{ dont la}$$

racine carrée égale $23; \frac{23}{2} + \frac{3}{2} = \frac{26}{2}$

$$\frac{20}{2}. \text{ Ici c'est } \frac{20}{2} = 10.$$

$$\text{Donc } n = 10.$$

$$(1) l = 6 + 60 = 66$$

Rép. Le dernier terme est 66.

3. Un homme partant pour un voyage augmente tous les jours sa marche de 3 milles. Le dernier jour, il fait 27 milles, et sa marche entière est 135 milles. Combien a-t-il fait le premier jour ?

Il faut encore deux formules.

1ère Formule :

$$\begin{aligned} a, \text{ inconnu. } & \begin{cases} l = a + (n-1)d \\ l = 27 \text{ milles.} \\ d = 3 \\ s = 135 \end{cases} \\ & \begin{cases} 27 = a + 3n - 3 \\ 30 = a + 3n \\ \text{Donc } a = 30 - 3n. \quad (1) \end{cases} \end{aligned}$$

Deuxième Formule : $S = \frac{(a + l)n}{2}$

$$135 = \frac{(30 - 3n + 27)n}{2}$$

$$135 = \frac{30n - 3n^2 + 27n}{2}$$

$$270 = 30n - 3n^2 + 27n.$$

$$90 = 10n - n^2 + 9n.$$

$$90 = 19n - n^2$$

$$n^2 - 19n = -90$$

$$n^2 - 19n + \frac{19^2}{4} = -90 + \frac{361}{4} = -\frac{360}{4} + \frac{361}{4} = \frac{1}{4} \text{ dont}$$

la racine carrée égale $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2} + \frac{19}{2} = \frac{18}{2} = 9$.

$$(1) a = 30 - 3n$$

$$a = 30 - 27 = 3$$

Rép. Le premier terme est 3.

4. Un journalier s'engage pour un certain temps à 1s. pour le premier jour, à condition qu'on lui augmentera ses gages de 6d par jour. Au bout de son temps il se trouve avoir gagné £3 7s. 6d. Combien a-t-il eu le dernier jour ?

Première Formule.

$$\begin{aligned} l, \text{ inconnu. } & \begin{cases} a = 1s \text{ ou } 20 \text{ cts.} \\ d = 6d \text{ ou } 10 \text{ cts.} \\ s = £3 \text{ 7s. 6d. ou } 1350 \text{ cts.} \end{cases} \\ & \begin{cases} l = a + (n-1)d \\ l = 20 + 10n - 10 \\ l = 10 + 10n. \quad (1) \end{cases} \end{aligned}$$

Deuxième Formule : $S = \frac{(a + l)n}{2}$

$$1350 = \frac{(20 + 10 + 10n)n}{2}$$

$$1350 = \frac{20n + 10n + 10n^2}{2}$$

$$2700 = 20n + 10n + 10n^2$$

$$2700 = 30n + 10n^2$$

$$270 = 3n + n^2$$

$$n^2 + 3n = 270$$

$$n^2 + 3n + \frac{3^2}{4} = 270 + \frac{9}{4} = \frac{1880}{4} + \frac{9}{4} = \frac{1889}{4} \text{ dont la}$$

racine carrée est 33 et $\frac{33}{2} + \frac{3}{2}$ égale $\frac{36}{2}$ ou $\frac{30}{2}$. Ici

$$\text{c'est } \frac{30}{2} = 15.$$

$$(1) l = 10 + 10 \times 15 = 160 \text{ cts. ou } 8s.$$

Rép. 8s.

PROBLÈME 3e.

1. La somme des termes d'une progression est 220, le nombre des termes 10, et le premier extrême 4 : on demande le dernier extrême.

Formule :

$$\begin{aligned} l, \text{ inconnu. } & \begin{cases} s = 220 \\ n = 10 \\ a = 4 \end{cases} \\ & \begin{cases} s = \frac{(a + l)n}{2} \\ 220 = \frac{(4 + l)10}{2} \end{cases} \end{aligned}$$

$$220 = \frac{40 + 10l}{2}$$

$$440 = 40 + 10l$$

$$10l = 400$$

$$l = 40.$$

Rép. 40.

2. Un homme a fait un voyage de 111 lieues en 6 jours ; le dernier jour il a fait 31 lieues. Combien a-t-il fait le premier jour ?

Formule :

$$\begin{aligned} a, \text{ inconnu. } & \begin{cases} s = 111 \\ n = 6 \\ l = 31 \end{cases} \\ & \begin{cases} s = \frac{(a + l)n}{2} \\ 111 = \frac{(a + 31)6}{2} \end{cases} \end{aligned}$$

$$111 = \frac{6a + 186}{2}$$

$$222 = 6a + 186.$$

$$6a = 222 - 186 = 36$$

$$a = 6 \text{ lieues.}$$

3. Un homme a 8 enfants qui ont entre eux la même différence d'âge. Le plus jeune a 3 ans, et la somme de leurs âges est 66. Quel est l'âge de l'aîné ?

Formule :

$$\begin{aligned} l, \text{ inconnu. } & \begin{cases} n = 8 \text{ enfants.} \\ a = 3 \text{ ans.} \\ s = 66 \text{ ans.} \end{cases} \\ & \begin{cases} s = \frac{(a + l)n}{2} \\ 66 = \frac{(3 + l)8}{2} \end{cases} \end{aligned}$$

$$66 = \frac{24 + 8l}{2}$$

$$132 = 24 + 8l$$

$$8l = 132 - 24 = 108$$

$$8l = 108$$

$$l = \frac{108}{8} = 13\frac{1}{2} \text{ ans.}$$

8

4. Une personne doit £912, et offre de payer en 8 termes en progression arithmétique croissante. Au dernier terme elle paie £128. Combien a-t-elle payé au premier ?

$$\text{Formule : } S = \frac{(a + l)n}{2}$$

$$\begin{aligned} a, \text{ inconnu. } & \left\{ \begin{aligned} 912 &= \frac{(a + 128)8}{2} \\ 9.2 &= \frac{8a + 1024}{2} \end{aligned} \right. \\ s &= 912 \\ n &= 8 \\ l &= 128 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} 1824 &= 8a + 1024 \\ 8a &= 1824 - 1024 \\ 8a &= 800 \\ a &= £100. \end{aligned}$$

A. LAMY, Inst.

(à continuer)

PÉDAGOGIE

Fable

L'ENFANT ET LES BONBONS

Un jeune enfant, d'excellente mémoire,
Voulant un jour ses amis régaler,
Disait tout bas : "oui, j'ai vu dans l'armoire
Mille bonbons qu'il me faut mitrailler.
Mal vous en veut, odorantes dragées,
Avec grand soin sur des cristaux rangées.
Allons, oui, guerre aux bons petits croquets,
Qui font l'orgueil de nos joyeux banquets.
N'épargnons point les gaufres, les pastilles,
Si douces, si gentilles
Entre mes mains.
Les macarons, les massepains,
Tous ces friands objets, bien on se l'imagine,
Nous feront triste mine.
Ah ! qu'il fera beau voir mes bien-aimés gaillards,
Aussi gourmands que pétillards,
Se jeter sur ces mets que jamais on ne touche.
Bonbons bijoux,
Votre nom seul fait venir à la bouche
Un je ne sais quoi de si doux
Pour nous,
Qu'aux autres vous voyant, vous nous rendez jaloux."
Et, sur ce, l'enfant plein de joie.
Des yeux lorgnait déjà sa proie.
"Allons ! dit-il toujours tout bas :
Dépêchons-nous ; ne tardons pas."
Il s'arrête soudain ; qu'a-t-il vu ? c'est sa mère...
Et, d'effroi tout tremblant :—
"Hélas ! qu'allais-je faire ?
Se dit le pauvre enfant.
J'allais, en la présence
Du bon Dieu,
Souiller ma conscience
D'une première offense,
Ici même, en ce lieu !
Je ne veux pas qu'un jour mon papa puisse dire,
Qu'à ma bonne maman j'ai causé du chagrin ;
Que sur mon front l'on puisse lire
Un seul, le plus léger larcin.
Adieu, pralines,
Douce tartine ;
Adieu, bonbons,
Croquets mignons ;
A vous tous je préfère
Un baiser de ma mère !"

F. E. JUNEAU.

Soixante-et-unième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 24 et le 25 mai 1877

SÉANCE DU 24

Elle fut ouverte à 7½ heures du soir, sous la présidence de M. A. D. Lacroix.

M. l'abbé Desmazures, S. S., avait bien voulu se charger des frais de cette séance, et entretenait les membres de la conférence de l'ADMINISTRATION DU CANADA sous LOUIS XIV.

Il est inutile, croyons nous, d'ajouter que M. l'abbé sut intéresser son auditoire : ses vastes connaissances historiques ont déjà été, plus d'une fois, appréciées de la classe instruite de cette ville. De plus, le grand nombre de personnes en dehors de l'enseignement qui s'étaient jointes aux instituteurs pour venir l'entendre, sont un hommage bien mérité rendu à la science de M. le conférencier.

La séance est ajournée au lendemain, à 10 heures de l'avant-midi.

SÉANCE DU 25

Présidence de M. A. D. LACROIX.

Présents : MM. les abbés Verreau et Godin, M. F. X. Valade, MM. les inspecteurs d'écoles MacMahon et Grondin, MM. A. Goyette, U. E. Archambault, W. McKay, J. T. Dorais, D. Boudrias, A. Allaire, M. Emard, A. Keegan, J. Archambault, L. A. Primeau, J. E. Juaire, J. B. N. Galipeau, N. Gervais, L. Lacroix, P. Bousquet, J. Nadon, A. Taillefer, H. Tétrault, A. Brunet, J. Cosson, H. C. O'Donoughue, F. M. Reynolds, G. Boudrias, J. Durocher, J. Leroux, M. Guérin, F. X. P. Demers, M. Daly, C. H. Côté, J. M. Robillard, J. Gervais, O. Pelletier, C. Grégoire, E. Poupart, E. Leblanc, H. Doré, S. Aubin, P. L. O'Donoughue, D. Dupuis, A. Jacob, H. C. Martineau, J. O. Drouin, N. Dubeau, J. Dufresne, J. N. Miller, E. Leroy, J. Goyette, J. B. Demers, M. A. Black, P. N. Turgeon, M. Lanctôt, A. Grant, J. D. Boisvert, H. Granger, D. Bourbonnière, C. O. Caron, A. Hébert, A. Martin, N. Latrémouille, N. Boulay, O. Caron, C. Leblanc, T. Whitty, N. Legault, G. St. Jacques, P. Nantel, A. J. Boucher, C. Paradis, W. McDonald, J. F. Anderson, P. Fitzpatrick, J. O. Cassegrain et les élèves de l'école normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

Election des officiers.—Sur motion de M. L. Lacroix, MM. M. Emard et N. Boulay sont nommés scrutateurs.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président.....	MM. D. BOUDRIAS ;
Vice-président	T. WHITTY ;
Secrétaire	J. O. CASSEGRAIN ;
Trésorier	J. T. DORAIS ;
Bibliothécaire	H. TÉTRAULT ;

Et, sur motion de M. F. X. P. Demers, secondé par M. Cassegrain, MM. L. A. Primeau, E. Leroy, A. Allaire, J. N. Miller, J. Archambault, H. E. Martineau, N. Gervais, A. J. Boucher, J. Chartrand sont élus conseillers.

Proposé par M. J. N. Miller, secondé par M. P. Nantel : "Qu'un vote de remerciement soit offert aux officiers sortant de charge, pour la manière habile avec laquelle ils se sont acquittés de leurs fonctions respectives."—Adopté.

Proposé par M. O. Pelletier, secondé par M. A. Allaire : "Que M. le trésorier soit prié de faire vérifier et approuver ses comptes à cette séance même."—Adopté.

M. le trésorier donne alors un état détaillé des recettes et des dépenses de l'association pendant l'année qui vient de s'écouler, et, sur motion de M. J. Archambault,

secondé par M. F. X. P. Demers, ses comptes sont "unanimement approuvés."

Proposé par M. U. E. Archambault, secondé par M. L. A. Primeau :

"Que cette association a appris avec chagrin la mort de M. l'inspecteur Caron ;

"Qu'en considération des services éminents que le regretté défunt a rendus à l'éducation, et en particulier à cette association, un vote de condoléance soit offert aux différents membres de sa famille ;

"Que M. le secrétaire soit prié de vouloir bien leur transmettre au plus tôt une copie des présentes résolutions."—Adopté.

M. A. D. Lacroix fait remarquer à la conférence que, dans certaines municipalités, les commissaires refusent d'accorder aux instituteurs sous leur contrôle un congé qui leur permette d'assister à nos séances, sous prétexte que ces derniers se servent de ce congé ou pour faire une promenade, ou pour vaquer à leurs propres affaires ; que dans le cas où les commissaires auraient la certitude que les instituteurs assistent aux conférences, ce congé leur serait sans aucun doute accordé.

En conséquence, il donne avis de motion qu'à la prochaine conférence il proposera qu'un certificat ou jeton de présence soit décerné à chaque instituteur qui aura assisté à une séance, afin que, au besoin, cet instituteur puisse s'en servir auprès des autorités scolaires.

M. C. O. Caron fait lecture d'un travail ayant pour titre : *L'INSTITUTEUR MODÈLE, ou ESQUISSE BIOGRAPHIQUE DE LOUIS GÉNÉREUX LABADIE*.

M. Caron a cédé à une heureuse inspiration en prenant pour sujet de son étude un homme dont les talents, le patriotisme et surtout les vertus ont jeté un si vif éclat sur la profession de l'instituteur.

Louis Généreux Labadie fut un de ces hommes, de plus en plus rares, qui, laissant de côté la perspective d'un avenir brillant, se livrent à des fonctions arides, ingrates, très-peu appréciées, dans l'unique but de faire le bien. Ayant eu l'avantage de recevoir une éducation soignée dans une de nos meilleures institutions, il aurait pu aspirer aux honneurs en suivant une autre voie. Il préféra néanmoins se faire instituteur : son amour de la jeunesse et de l'enfance, son dévouement pour la noble cause de l'éducation le poussaient irrésistiblement vers cet état.

Les succès de M. Labadie comme instituteur furent si remarquables, nous dit son biographe, qu'ils attirèrent l'attention des amis de l'éducation. Plus d'un curé voulut le posséder et le mettre à la tête de la principale école de sa paroisse ; des personnes haut placées dans l'Eglise et dans l'Etat surent reconnaître ses services, et le duc de Kent lui-même, visitant le pays, lui fit un cadeau vraiment royal.

Nous pensons que M. Caron a bien mérité de cette association en déroulant aux regards de ses membres le tableau d'une vie si bien remplie, en proposant à leur imitation l'exemple de cet homme de bien, de ce "Maître d'école patriotique", comme on nommait généralement M. Labadie.

Ajoutons que l'étude de M. Caron n'est pas sans mérite littéraire, et que les réflexions qu'il a faites sur le caractère, la position sociale de l'instituteur ne manquent ni de justesse ni d'actualité.

M. le président offre ensuite à la discussion le sujet suivant :

"1o. Quelles sont les suites funestes, aux points de vue moral, politique et national, de l'absence de franchise ?

"2o. Y a-t-il lieu, maintenant plus jamais, de tâcher d'inspirer aux enfants l'horreur du mensonge ?

"3o. Par quels moyens l'instituteur peut-il combattre chez les enfants la tendance au mensonge ?"

Cette question est discutée par MM. Verreau, Valade, C. O. Caron, U. E. Archambault, MacMahon, Dorais et Emard.

Voici à peu près les traits les plus saillants des débats :
a. Le mensonge est la négation du vrai, et, par suite, de la morale, qui repose essentiellement sur la vérité.

Base de la société, la morale est le plus puissant auxiliaire de la politique, qui doit tirer son origine de l'honnête, du juste et du vrai.

La politique d'une nation qui n'a point pour principe immuable la vérité, est fautive et immorale.

Si la politique a pour source principale la morale, que cette dernière ne saurait exister en dehors de la vérité, et qu'à elles seules elles constituent la véritable grandeur d'un peuple, il s'ensuit que le mensonge, qui, comme il a été établi plus haut, est de soi opposé à la morale et à la saine politique, conduit inévitablement à la ruine de toute nationalité.

b. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans le monde pour être convaincu de l'affaiblissement du sentiment moral. On constate un relâchement considérable à l'endroit de la vérité : le mensonge est répandu partout. Il est donc de la plus haute importance que l'instituteur mette tout en œuvre pour faire contracter à ses élèves, qui seront bientôt des hommes, des habitudes de franchise, et leur inspirer de l'horreur pour tout ce qui est contraire à la vérité.

c. Ce n'est pas assez de reconnaître l'existence du mal : il peut en chercher le remède. Ici, les opinions sont partagées. Les uns veulent que l'on décerne des récompenses à l'enfant véridique, ou qu'on ne le punisse point d'une faute qu'il aurait commise (à condition néanmoins qu'il l'avoue franchement, et qu'il s'en montre repentant) ; d'autres, qu'on mette l'enfant menteur en séquestre, et qu'on le tienne à déshonneur ; d'autres, que l'on cherche à développer chez les enfants l'amour de la vérité, soit en leur peignant le vice du mensonge sous ses véritables couleurs, soit en mettant sous leurs yeux l'exemple de ces hommes qui se sont illustrés par leur attachement à la vérité.

En tout, il faut que l'instituteur agisse avec prudence, avec douceur, même lorsqu'il inflige une punition : car un manque de discernement, ou une trop grande rigueur à l'égard des enfants pourrait les porter au mensonge et avoir les suites les plus regrettables.

Mais ces moyens, de l'aveu de tous, ne peuvent seuls former l'enfant à la franchise : il faut, en outre, le concourir éclairé des parents. Une bonne habitude morale ne s'enseigne point comme une science, encore moins s'impose-t-elle par l'autorité d'une discipline sévère.

Cette discussion est suivie d'une lecture sur les RÉCOMPENSES et les PUNITIONS, par M. l'inspecteur Grondin.

M. Grondin se fait le défenseur du système des récompenses et des punitions. Il en démontre l'utilité, et fait voir qu'on le retrouve partout. Tout serait à recommencer, dit-il, si l'on mettait de côté les récompenses et les punitions. C'est un mobile d'une absolue nécessité dans l'éducation de la jeunesse, et qui peut être considéré comme la base de l'enseignement. Une récompense ou un châtiment immédiat frappe l'imagination des enfants, et agit souvent avec efficacité sur des caractères qui semblent se refuser à tout.

Il cite à l'appui de sa thèse de nombreux exemples où l'espoir d'une récompense a fait accomplir de véritables prodiges, et où la crainte d'un châtiment a suffi pour retenir dans les limites de la justice et de l'honneur.

M. Grondin a traité son sujet avec clarté, et s'est surtout attaché à faire ressortir le côté pratique des idées sur lesquelles il avait à parler. Son style, simple et facile, possède les qualités qu'exige une œuvre d'un caractère didactique.

La séance est ajournée au dernier vendredi de janvier prochain, à 10 heures de l'avant-midi.

J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

L'art de la lecture

SECONDE PARTIE

V

L'ART DE LA LECTURE APPLIQUÉ A L'ÉLOQUENCE, AUX ŒUVRES EN PROSE ET A LA POÉSIE

Supposons un élève chez qui le mécanisme soit parfait. Le travail a rendu sa voix agréable, souple et homogène. Il sait entremêler à propos les notes du médium, les notes hautes et les notes basses.

Il aspire et il respire sans que l'auditeur s'en aperçoive. Il prononce purement. Il articule nettement. Ses défauts de prononciation, s'il en avait, sont corrigés.

Il ponctue en lisant.

Son débit n'est ni précipité, ni haché, ni traînant ; et enfin, chose rare, il ne laisse jamais tomber les syllabes finales, ce qui donne à toutes ses phrases la solidité et la clarté.

Est-il un lecteur complet ? Non. Il n'est encore qu'un lecteur correct. Il peut lire, sans fatigue ni pour lui ni pour les autres, un rapport dans une assemblée politique, un discours dans une réunion savante, un document important dans une académie, un compte-rendu dans une société industrielle, un exposé de motifs dans un comité, et un procès-verbal devant un tribunal. Ce sont là sans doute de réels avantages ; ils rattachent la lecture à l'exercice de presque toutes les professions libérales, et par conséquent la rangent déjà, et de droit, au nombre des connaissances utiles.

Mais mérite-elle déjà le beau nom d'*art* ? Pas encore. Pour en être digne, il faut qu'elle s'étende jusqu'aux œuvres d'art ; il faut qu'elle devienne l'interprète des chefs-d'œuvres de génie : seulement, dans ce cas, la correction ne lui suffit plus, elle veut du talent.

Tous les hommes qui lisent peuvent-ils donc devenir des lecteurs de talent ? Tous ? Non. Tous au même degré ? Non. Tous avec la même facilité et dans le même temps ? Non. Mais tous les esprits quelque peu distingués ? Oui, dans la proportion de leur intelligence et de leurs moyens naturels. Les organisations d'élite, les êtres doués de qualités exceptionnelles, verront par leur travail leur riche nature porter double moisson. Les autres, sans arriver au premier rang, s'en approcheront de plusieurs degrés.

Le génie ne s'acquiert pas, mais le talent s'acquiert. Et quand le génie se double du talent, il s'appelle Talma.

En quoi consiste donc ce talent ? Sur quelles règles repose-t-il ?

Saint-Marc Girardin, on se le rappelle, les réduisait toutes à une seule : " Il faut lire comme on parle."

Cette opinion, passée à l'état de principe chez beaucoup de bons esprits, est sujette à plus d'une restriction.

Lire comme on parle ! Soit, mais à une condition : c'est qu'on parle bien ; or, on parle presque toujours mal. Je me rappelle un quatrain souvent cité dans ma jeunesse :

Un monsieur qui rime en *arle*
Dit à tous ses abonnés
Qu'il faut lire comme on parle...
Eh ! si l'on parle du nez !

Mlle. Mars aimait à raconter qu'un homme du monde, qui se croyait une vocation d'acteur tragique, lui nasilla si bien un jour le début d'*Athalie*, qu'au sixième vers elle l'interrompit :

— Bravo ! monsieur. De la noblesse !... de la chaleur !... Vous avez bien un petit défaut de prononciation, mais cela disparaîtra à la lumière.

Et là-dessus notre homme partit enchanté.

Ajoutez que la conversation admet et même demande certaines négligences dans la prononciation, un laisser aller dans le débit, des incorrections volontaires qui sont une grâce quand on cause, et qui seraient un défaut quand on lit. Causer comme on lit ressemblerait à du pédantisme ; lire comme on cause serait souvent de la vulgarité. Par exemple, quelques syllabes comme les adjectifs possessifs, *mes, ses, tes*, se prononcent très souvent dans la conversation comme s'ils étaient marqués d'un accent aigu. Vous entendez sans cesse les jeunes gens dire : Reprends donc *tés* livres. Si vous transportiez cette prononciation dans la lecture, vous blesseriez toutes les oreilles délicates. Un jour, sous la Restauration, un amateur, qui se piquait de bien dire, demande des leçons au célèbre tragédien Lafon. Il cherchait moins des conseils que de s'entendre louer par un grand artiste. Il choisit donc par flatterie le plus beau rôle de son maître : Orosmane.

...Ton orgueil ici se serait-il flatté,
D'effacer Orosmane en générosité ?
Reprend ta liberté, remporte *tés* richesses !

— *Tais...* richesses ! dit brusquement Lafond en l'interrompant.

— C'est ce que j'ai dit.

— Non ! Vous avez dit : *tés* richesses.

L'amateur continue :

A l'or de ces rançons, joins *més* justes largesses...

— *Mais...* justes, s'écrie Lafon.

— Il me semblait avoir dit...

— Vous avez dit : *més* justes.

L'amateur continue :

Au lieu de dix chrétiens que je dois t'accorder
Je t'en veux donner cent... tu peux *lés* demander.

— *Lais !*

L'amateur commence à se troubler.

Qu'ils aillent sur *tés* pas...

— *Tais !...*

Pour le coup, l'amateur piqué, blessé, lui répond :

— Mais, monsieur ! je parle comme on parle dans le monde.

— Le monde est le monde, monsieur, reprit Lafon froidement, mais l'art est l'art ; la lecture est la lecture, et ses règles ne sont pas celles de la conversation.

On ne peut pas mieux dire, et la conclusion est qu'il y a sans doute dans la causerie un naturel, une vérité d'inflexions, une grâce de débit, qu'il est utile de faire passer dans la lecture ; mais qu'il ne faut lui emprunter que ses qualités, et rester à la fois vrai et correct.

Ce n'est pas tout. Le monde, par une singulière confusion de termes, emploie indifféremment, dans le même sens, les deux mots *parler* et *causer*. Rien de plus dissemblable. Il y a des gens qui, au point de vue de la bonne diction, *causent* très bien et *parlent* très mal. En voulez-vous la preuve ? Allez au Palais, dans la salle des Pas-Perdus ; abordez un avocat de vos amis et *causez* avec lui. Son débit sera naturel et simple. Suivez-le dans la salle d'audience ; écoutez le dire : " Messieurs les

juges " et commencer sa plaidoirie ; ce n'est plus le même homme, toutes ses qualités disparaissent ; il était naturel, il devient emphatique ; il causait juste, il parle faux ; car on parle faux comme on chante faux. Un assez grand nombre d'avocats ont l'air de jouer le rôle de l'Intimé, dans les *Plaideurs* ; M. Régnier, M. Got et M. Coquelin les imitent si bien, qu'ils semblent imiter M. Coquelin, M. Got et M. Régnier. L'avocat que M. Got copie est connu de tout le monde ; M. Coquelin, lui, en imite trois ; et quant à M. Régnier, il avait pris pour modèle un procureur du roi, lequel procureur portait dans les affaires criminelles une telle grâce de débit, une telle douceur poétique de prononciation, qu'on croyait entendre Mlle. Mars dans *Araminte*, quand il disait : " Messieurs les jurés, le crime épouvantable qui va se dérouler devant vous, a pour date le six mars, au lever du jour. La matinée était belle... Un garde, passant dans le bois, vit au bord d'une mare, un corps-z-ensanglanté ! " Le *s'ensanglanté* surtout était irrésistible. C'est ce que M. Régnier reproduisait avec un tel succès de fou rire, dans le début de *l'Intimé* ;

Messieurs, tout ce qui peut effrayer un coupable !

Il ne faut pas être injuste pour les avocats ; les prédicateurs sont absolument pareils. J'ai entendu bien des prédicateurs, je n'en ai entendu qu'un seul qui parlât complètement juste. Je ne le nommerai pas pour ne pas me brouiller avec tous les autres. On le voit, si on doit apprendre à lire, on doit de même apprendre à parler ; seulement, et voilà le fait curieux, il n'y a qu'un seul moyen d'apprendre à parler, c'est d'apprendre à lire. Je m'explique.

Un général monte à cheval un jour de bataille. Que faut-il avant tout ? Qu'il sache monter à cheval. Obligé de se porter vivement sur tous les points de l'action, pour faire exécuter les mouvements, il doit avoir dans sa monture un instrument docile qu'il gouverne sans s'en apercevoir : s'il lui fallait s'occuper d'elle, il ne pourrait pas s'occuper de son plan ; un général a donc nécessairement deux maîtres ; un homme de guerre et un écuyer, M. d'Aure et Jomini.

Tel est précisément le fait de l'orateur : sa voix est son cheval ; c'est son instrument de combat ; s'il veut qu'elle ne le trahisse pas pendant l'action, il faut qu'un travail antérieur et distinct lui ait enseigné l'art de s'en servir. On ne peut pas apprendre à la fois à penser et à parler. Les études de diction, les exercices de la voix, sont d'autant plus efficaces qu'ils portent sur les idées des autres ; on s'y donne alors tout entier. Voici une anecdote qui nous servira de preuve :

J'étais lié autrefois avec un député de mon âge, plein de talent, de savoir, et qui voyait dans la députation un acheminement au ministère. Un jour qu'il devait prononcer à la Chambre un discours important, un discours-ministre, il me pria d'aller l'entendre. La séance terminée, il vint à moi fort empressé de connaître mon impression.

— Hé bien, me dit-il ?

— Hé bien ! mon cher ami, tu n'entreras pas encore de coup-ci dans le cabinet.

— Pourquoi ?

— Parce que tu ne sais pas parler.

— Comment, je ne sais pas parler, reprit-il un peu piqué, il me semble pourtant que mon discours...

— Oh ! ton discours a été en partie excellent, remarquable de justesse, de bon sens, et parfois d'esprit ; mais qu'importe, si on n'en a pas entendu la moitié.

— On ne m'a pas entendu ! Mais dès le début j'ai parlé si haut et si fort...

— Que tu peux même dire que tu as crié ! Aussi, au bout d'un quart d'heure, ta voix s'est éraillée.

— C'est vrai ! s'écria-t-il.

— Attends, je n'ai pas fini. Après avoir parlé trop haut, tu as parlé trop vite.

— Oh ! trop vite, dit-il en se défendant, peut-être un peu à la fin, parce que j'ai voulu abrégé.

— Précisément, et tu as fait exactement le contraire... tu as allongé. Rien, au théâtre, ne fait paraître une scène longue comme de la débiter trop vite. Le spectateur est très fin, il devine, à la précipitation de votre débit, que vous sentez là quelque longueur : non prévenu, il ne s'en fut peut-être pas aperçu ; vous l'avertissez, l'impatience le gagne.

— C'est encore vrai ! s'écria de nouveau mon ami, j'ai senti enfin mon auditoire m'échapper ; mais quel remède à ce mal ?

— Rien de plus simple. Prends un professeur de lecture.

— Tu en connais un ?

— Admirable !

— Lequel ?

— M. Samson.

— M. Samson l'acteur ?

— Oui.

— Je ne peux pas prendre des leçons d'un acteur.

— Pourquoi ?

— Songe donc ! un homme politique ! un homme d'Etat ! Tous les petits journaux se moqueraient de moi, si cela se savait.

— Tu as raison ! le monde est si bête qu'on te raillerait d'apprendre ton métier. Mais soit tranquille, on ne le saura pas.

— Tu me garderas le secret ?

— Et M. Samson aussi, je te le jure...

Ainsi fut fait. M. Samson lui posa, lui assouplit, lui fortifia la voix ; il lui fit lire des pages de Bossuet, de Massillon, de Bourdaloue ; il lui apprit à commencer ses discours un peu lentement et un peu bas ; rien ne commande le silence comme de parler bas ; on le fait pour pouvoir vous entendre, et il en résulte qu'on vous écoute. Ces sages leçons portèrent leurs fruits. Six mois après, mon ami était ministre. Je ne dis pas grand ministre, non ! mais ministre... d'affaires, ministre qui va à son ministère, ministre qui lit tout ce qu'il signe. Il représuma dans le cabinet ce qu'on appelle l'élément sérieux. Je vous engage à profiter de son exemple. Quelqu'un de vous sera-t-il ministre ? Je ne sais ; mais quelques-uns seront forcés, comme professeurs, de parler une ou deux heures par jour ; plusieurs se présenteront comme candidats dans des réunions politiques. Il se dépense beaucoup de paroles dans ces réunions... Préparez-vous ! Armez-vous ! Rappelez-vous qu'on n'est maître du public que quand on est maître de soi : qu'on n'est maître de soi que quand on est maître de sa voix, et prenez un maître de lecture ! Je me trompe, prenez en deux. Qui veut savoir sérieusement une chose doit toujours adjoindre à son professeur un répétiteur, et ce répétiteur c'est lui-même ! Unissez l'observation personnelle à la leçon ! Ecoutez les voix comme on regarde les physionomies ! Recherchez les accents vrais comme on recherche les âmes sincères ! Surtout, étudiez les enfants ! Ici, se présente un fait bien singulier.

Les enfants sont d'admirables maîtres de diction. Quelle vérité ! Quelle justesse d'intonation ! La souplesse de leurs organes se prêtant à toutes leurs mobilités de sensations, ils arrivent à des audaces d'inflexions que les plus habiles comédiens n'imagineraient pas ! Avez-vous jamais écouté une enfant racontant quelque secret qu'elle a surpris, quelque scène mystérieuse à laquelle elle a assisté, comme Louison du *Malade imaginaire* ? Elle imitera toutes les voix ! Elle reproduira tous les tons !... Puis, sans transition, demandez à cette même enfant de

vous lire cette même scène dans Molière, ou quelques vers de Joas dans *Athalie*, et elle commencera sur ce ton de complainte, ce ton niais et monotone qui est propre aux enfants qui lisent :

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ?
Aux petits des oiseaux il donna la pâture
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

Ces grands professeurs de lecture ne savent pas lire. Je veux vous citer à l'appui de ce curieux phénomène un fait qui jette beaucoup de jour sur la question qui nous occupe.

J'avais écrit, dans une pièce de théâtre, *Louise de Lignerolle*, un rôle de petite fille. Ce rôle fut confié à une enfant de dix ans, pleine d'intelligence et de grâce. Le jour de la répétition générale ma petite actrice fit merveille, et un spectateur, placé devant moi à l'orchestre, s'écria en l'applaudissant : « Quelle vérité ! quelle naïveté ! comme on voit bien qu'on ne lui a pas appris cela ! »

Or, depuis un mois, je ne faisais pas autre chose que de lui souffler ce rôle, intonation à intonation. Ce rôle était-il donc au-dessus de son âge ? Nullement. J'avais même emprunté à ma petite actrice, que je voyais souvent, quelques-unes de ces expressions originales que les enfants créent d'instinct. Mais, dès que ces expressions entrèrent dans son rôle, dès qu'elle se mit à les lire, tout son naturel disparut. Ce qu'elle avait dit à merveille quand elle parlait pour son propre compte, elle l'exprimait froidement et à contre-sens dès qu'elle parlait au nom d'une autre, et il me fallut beaucoup de temps et d'efforts pour l'amener à être ce qu'elle était, pour lui réapprendre ce qu'elle m'avait appris.

On le voit, la lecture est si bien un art, qu'il faut l'enseigner, même à ceux qui le montrent.

J'arrive au point le plus intéressant de notre étude : la lecture considérée comme moyen d'appréciation littéraire.

§

Un jour, M. Sainte-Beuve, après une longue conversation où je lui avais exposé mes idées sur ce sujet, me dit : — A ce compte, un habile lecteur serait un habile critique.

— Sans nul doute, et vous dites même plus vrai que vous ne le croyez. En quoi en effet consiste le talent du lecteur ? A rendre les beautés des œuvres qu'il interprète ; pour les rendre, il faut nécessairement les comprendre. Mais voici qui va vous étonner ! C'est son travail pour les rendre qui les lui fait mieux comprendre ; la lecture à haute voix nous donne une puissance d'analyse que la lecture muette ne connaîtra jamais.

M. Sainte-Beuve me demanda quelques exemples. Je lui citai le beau discours académique de Racine sur Corneille.

Ce discours est célèbre parmi les lettrés. Il renferme surtout un passage merveilleux : c'est la comparaison du Théâtre-Français avant Corneille et après lui. J'avais souvent lu tout bas et admiré ce passage ; mais un jour, en essayant de lire cette belle page tout haut, je fus arrêté par une difficulté d'exécution qui me surprit et me fit réfléchir. La seconde partie me parut lourde et presque impossible à rendre. Cette partie, en effet, a dix-sept lignes, et ces dix-sept lignes ne forment qu'une seule phrase ! Une phrase sans un seul moment d'arrêt. Pas de points ! Pas de deux points ! Pas même de point et virgule ! Rien que des virgules, avec des entrelacements d'incidentes qui se succèdent et renaissent à chaque repli de la phrase, la prolongent au moment où vous la croyez finie, et vous obligent ainsi à la suivre, tout haletant, dans ses interminables sinuosités. J'arrivai au bout du morceau, essoufflé, mais pensif. Pourquoi

donc, me demandai-je, Racine a-t-il écrit une si longue phrase et si laborieusement ordonnée ? Par instinct, mon œil se porte sur la première partie du morceau. Qu'est-ce que je vois ? Un contraste complet ! Sept phrases en neuf lignes ! des points d'exclamation partout ! pas un seul verbe ! Un style haché, disjoint ! Tout en fragments, en tronçons ! Je pousse un cri de joie, j'avais vu clair ! Voulant exprimer les deux états du théâtre, il avait fait plus que les raconter, il les avait peints. Pour figurer ce qu'il appelle lui-même le chaos du poème dramatique, il emploie un style violent, abrupte, sans art, sans transition ! Pour rendre par une image sensible le théâtre, tel que Corneille l'avait créé, il imagine une longue période où tout s'enchaîne et se soutient, où tout est harmonie et unité, pareille enfin, dans sa laborieuse ordonnance, aux tragédies même de l'auteur de *Rodogune* et de *Polyeucte*, qui se plaît, on le sait, dans la combinaison savante des situations et des caractères.

Une fois ce fil en main, je repris le morceau, et je le lus de nouveau. Qu'on le lise aussi, et qu'on juge !

« En quel état se trouvait la scène française lorsque Corneille commença à travailler ! Quel désordre ! Quelle irrégularité ! Nul goût ! nulle connaissance des véritables beautés du théâtre. Les auteurs, aussi ignorants que les spectateurs, la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance, point de mœurs, point de caractères ; la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement ; en un mot, toutes les règles de l'art, celles mêmes de l'honnêteté et de la bienséance, partout violées.

« Dans cette enfance, ou pour mieux dire, dans ce chaos du poème dramatique parmi nous, Corneille, après avoir quelque temps cherché le bon chemin et lutté, si je l'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin, inspiré d'un génie extraordinaire et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart, désespérant de l'atteindre et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain, par leurs discours et par leurs frivoles critiques, de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler.

L'épreuve me semble décisive, la démonstration irréfutable. Il est évident que, lu tout haut, ce morceau change d'aspect. Il s'éclaire d'un nouveau jour. La pensée de l'auteur y apparaît visible ! Ajouterai-je que cette lecture offre une difficulté qui est une leçon. Je ne sais rien en effet de plus malaisé et, par conséquent, de plus utile que de conduire jusqu'au bout cette terrible période de dix-sept lignes, sans se reposer une seule fois pendant la route, sans paraître fatigué, en faisant toujours sentir par les inflexions que la phrase n'est pas finie, de façon enfin à la laisser se dérouler dans toute son ampleur et dans toute sa souplesse majestueuse. Mes études de lecteur me furent fort utiles ce jour-là, et je rendis deux fois grâce à cet art, qui après m'avoir fait comprendre ce beau morceau, me permit de le rendre.

Je lui ai dû une joie plus profonde encore. Il m'a fait faire un pas de plus dans la compréhension du génie de nos deux plus grands prosateurs, Bossuet et Pascal.

§

C'était en Bretagne, l'année dernière, sur la pittoresque côte d'Arradon. Je m'y trouvais avec la famille désolée de notre cher et regretté M. Patin. La meilleure manière d'adoucir le chagrin de ceux qui souffrent est souvent

de les entretenir. J'emmenais donc nos amis dans l'après-midi, sous de beaux châtaigniers, en face de la mer, et nous lisions ensemble quelques-uns des maîtres que M. Patin aimait le plus.

Un jour, un de nous, après un morceau entraînant de Bossuet, prit la troisième provinciale sur l'homicide. Quel contraste ! Quelle différence d'impression ! Autant Bossuet avait enthousiasmé nos amis, autant Pascal les laissa froids, je dirai presque ennuyés. Prenant alors le livre des mains de notre lecteur, je lui dis en riant : C'est une chute pour Pascal ; mais savez-vous à qui la faute ? Ce n'est ni à Pascal ni à nos amis ?

— Et à qui donc ? me répondit-il gaiement : à moi ?

— Précisément.

— Pourquoi donc ?

— C'est bien simple, parce que vous avez lu Pascal comme vous aviez lu Bossuet.

— Eh bien ! où est le mal ? ne sont-ils pas tous deux...

— Ils sont tous deux sublimes, ils écrivent tous deux de génie, mais leur tempérament, leur méthode, sont absolument opposés. Bossuet parle toujours, même quand il écrit ; on entend dans chacune de ses lignes le son de la voix humaine ; si longue et si savante que soit sa période, toujours on y sent courir le souffle et le mouvement de la parole ; jamais écrivain n'a été plus peintre et plus poète ; mais le poète et le peintre se fondent chez lui en une troisième personne qui domine tout, l'orateur !

Chez Pascal, au contraire, cette troisième personne, c'est le géomètre. Pascal, lui aussi, est peintre et poète, mais tandis que chez lui le poète et le peintre colorent la phrase, c'est toujours le géomètre qui la construit. La phrase de Bossuet est ailée et ressemble à un vol d'aigle ; la phrase de Pascal ressemble à un théorème ; elle se développe comme un théorème, c'est-à-dire avançant toujours et ne courant jamais ! Or, qu'avez-vous fait, vous ? Vous avez voulu courir ! Ce style admirable est devenu lourd dans votre bouche, parce que vous avez voulu le rendre léger !... Tenez !... Je vais essayer d'exprimer dans la diction l'allure de cet étrange génie qui est toujours éloquent sans être presque jamais orateur !... Alors, sans me presser, sans m'arrêter, je m'efforçai de peindre cette force qui s'accroît en allant, *vires acquirit eundo*, comme un escadron de grosse cavalerie dont le mouvement s'accélérait à mesure qu'il avance, et qui fait peu à peu trembler la terre sous la pression continue de son pas lourd, ininterrompu et puissant ! Oh ! certes, l'épreuve fut bien imparfaite... Mais j'eus pourtant la joie de convaincre mes amis, et au sortir de cette lecture nous emportâmes tous, fixés dans notre souvenir sous une forme plus vivante, les portraits de ces deux grands esprits.

§

Toute médaille a son revers. La lecture à haute voix a ses désillusions. Si elle vous donne des admirations, elle vous en ôte. M. Sainte-Beuve l'a dit : un lecteur est un critique, un juge ! un juge, aux yeux de qui se révèlent bien des défauts cachés. Que de tristes découvertes j'ai faites de cette façon ! Combien d'écrivains et d'écrivains que j'admirais, et que vous admirez peut-être aussi, et qui ne peuvent pas résister à cette terrible épreuve... On dit qu'une chose saute aux yeux ; on pourrait dire aussi justement qu'elle saute aux oreilles. Les yeux sont indulgents, l'oreille est implacable ! Les yeux courent sur les pages, passent les longueurs, glissent sur les endroits dangereux ! Mais l'oreille entend tout ! L'oreille ne fait pas de coupures ! L'oreille a des délicatesses, des susceptibilités, des clairvoyances dont les yeux ne se doutent pas ! Tel mot qui, lu tout bas, avait passé inaperçu pour vous, prend tout à coup, à l'audition, des proportions énormes ! Telle phrase qui vous avait à

peine choqué vous révolte. Plus le nombre des auditeurs augmente, plus la clairvoyance du lecteur s'accroît.

Il s'établit alors entre celui qui lit et ceux qui écoutent, un courant électrique qui devient un enseignement mutuel. Le lecteur s'éclaire en éclairant les autres. Il n'a pas besoin d'être averti par leurs murmures ni par leurs signes d'impatience ; leur silence seul l'instruit ; il lit dans leurs impressions, il prévoit que tel passage les choquera, doit les choquer, avant même d'y être arrivé ; on dirait que ces facultés de critique, éveillées, mises en branle par ce redoutable contact avec le public, arrivent à une sorte de divination. Vous avouerai-je qu'un jour j'ai perdu à ce contrôle un des plus vifs enthousiasmes de ma jeunesse ? Un écrivain que je plaçais parmi les premiers est descendu pour moi au second rang. Je l'admire toujours, il me semble toujours pathétique, éloquent, mais il ne compte plus parmi les grands dieux. C'est Massillon.

Massillon a une admirable richesse de mots, mais il a une incroyable pauvreté de tours. Son dictionnaire est magnifique, sa syntaxe étroite et bornée. Dans Bossuet, le style est sans cesse relevé par une variété de tournures qui donne pour ainsi dire à chaque phrase une physionomie particulière ; dans Lafontaine, autant de vers, autant de tours différents ; mais, pour Massillon, dès qu'il en a pris un, il le garde souvent pendant deux pages. C'est comme un rail où il est engrené, c'est comme un canot sur lequel il s'embarque, et vous voilà embarqué avec lui. De là une monotonie qui pèse sur le lecteur et l'avertit. Ajoutez que ce luxe même de mots a aussi son uniformité. Cet incomparable talent pour reproduire une seule pensée en tant de termes divers, m'avait longtemps émerveillé et ébloui ; je prenais pour idées nouvelles toutes ces formes variées de la même idée : mais la lecture à haute voix me fit voir ce qu'il y avait d'un peu factice dans ce jeu charmant ; je croyais assister à une de ces représentations de théâtre, où un seul individu vous figure, ce semble, cinq ou six personnages ; mais au fond, il n'y a de changé que l'habit. Quelle différence avec Saint-Simon ! lui aussi, il répète la même pensée sous vingt formes ; mais ce n'est pas avec l'adresse d'un magicien qui fait miroiter devant vous de féériques métamorphoses, c'est avec la fougue d'un homme qui, sous le coup d'une passion, trouve toujours ses expressions trop faibles pour ses impressions. Il s'acharne sur les mots pour les forcer à exprimer tout ce qu'il sent. Il violente la langue, la surmène, la surcharge jusqu'à ce qu'elle lui obéisse et devienne passionnée, désordonnée, fougueuse comme lui. J'ai souvent essayé de lire Saint-Simon tout haut ; je ne sais pas de plus rude et de plus intéressant travail que le corps à corps avec ce terrible génie ! C'est le combat de Jacob avec l'ange ; on est sûr d'être vaincu ! Mais comme on sort de cette défaite plus fort et plus propre à d'autres luttes !...

VII

Cette étude pourrait s'appeler : Mémoires d'un lecteur. Les principes sur lesquels elle repose sont présentés sous forme d'expériences personnelles, et mes idées m'étant venues de faits, je tâche de vous les rendre sensibles, par le récit du fait particulier d'où chacune d'elle est sortie.

En voici un nouvel exemple ; Buffon a dit : "Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées." Cette définition contient une des règles fondamentales de l'art de la lecture ; le lecteur, quand il commence l'étude d'un morceau, doit avant tout en chercher l'ordre pour en déterminer le mouvement ; puisque le mouvement n'est que l'ordre animé.

Il doit découvrir le plan sans l'œuvre, l'esquisse sous le tableau, la charpente sous l'édifice, dessiner enfin les

grandes lignes. De là, cette conséquence naturelle que nul plus que lui ne pénètre profondément dans le secret d'une composition ; et tel défaut d'ensemble, tel vice d'ordonnance qui se dissimule sous le mérite et le brillant de l'exécution, éclate forcément aux yeux du lecteur par le fait seul de son travail. J'avais depuis longtemps entrevu cette vérité, mais vint un jour où elle m'apparut avec une irrésistible évidence.

M. Delaunay, de la Comédie-Française, me faisait un jour le plaisir de dîner chez moi. Après le dîner, il me dit : « Voulez-vous que j'essaie de dire devant vos amis une pièce de vers que je n'ai jamais récitée nulle part ? Cette pièce me plaît beaucoup, je l'ai apprise avec enthousiasme ; j'espère y avoir trouvé quelques effets nouveaux ; mais enfin, n'en ayant pas encore fait l'expérience, je doute—Quelle est cette pièce ?—Un morceau qui ne va guère, ce semble, après un gai repas, et dans un salon ; mais enfin le danger même me tente.—Qu'est-ce donc ?—*L'Espoir en Dieu*, d'Alfred de Musset.—Bravo ! m'écriai-je, j'ai lu ces vers plus d'une fois, et ils m'ont laissé une impression charmante !... Des beautés de premier ordre, des vers devenus immortels ! Allez ! allez ! je vous réponds du succès ! Le succès fut immense, en effet ; la fin du morceau surtout, la prière, produisit une émotion profonde. Jamais le délicieux interprète de *la Nuit d'octobre* et de *On ne badine pas avec l'amour*, ne m'avait été si avant dans le cœur. Sa voix était d'une douceur ravissante ! Il ne parlait pas... il priait ! Il priait comme on chante, et pourtant il se gardait bien de chanter ; c'était une sorte d'harmonie intermédiaire entre la parole et la musique ! Quelque chose comme l'hymne de la jeunesse, ou mieux encore, de la jeunesse. Ses accès en avaient la faiblesse touchante... nous étions tous émus jusqu'aux larmes.

Trois mois après, partant pour la côte de Bretagne, j'emportai mon volume de Musset, pour apprendre à mon tour *l'Espoir en Dieu*. Me voilà dès le premier jour de mon arrivée, me lançant à travers les rochers et me récitant tout haut à moi-même, en face des flots sonores, comme dit Homère, ces strophes merveilleuses.

Je dis : me récitant... car un des bienfaits de notre art... je dis notre, dans l'espoir qu'il deviendra le vôtre, un de ses bienfaits, dis-je, est de peupler notre mémoire des plus beaux passages des grandes œuvres. Il ne nous suffit pas de les lire, nous voulons les dire... les dire quand il nous plaît, toutes les fois qu'il nous plaît, partout où le désir nous en prend. Arrière donc le livre qu'il faut emporter avec soi ! on veut l'avoir en soi ! Et c'est ainsi qu'on part en promenade, tout seul en apparence, les mains vides, mais entouré de ce cortège d'amis qu'on appelle Lamartine, Corneille, Lafontaine, Victor Hugo ; on leur récite leurs vers à eux-mêmes, on cherche, pendant des heures entières, quelque accent vrai et pénétrant, et quand on l'a trouvé, on le leur dit et on leur demande s'ils sont contents ! Ainsi faisais-je avec *l'Espoir en Dieu*, de Musset ; jamais je n'ai rien appris avec plus de facilité que les deux premières parties de ce poème. A mesure que je lisais ces vers admirables, ils entraient d'eux-mêmes comme des flèches dans mon souvenir ! Je les savais par cœur après les avoir répétés deux ou trois fois. Tous ces mots de génie qui sillonnent tout ce début de traits de flammes :

Une immense espérance a traversé la terre

Je ne puis ! malgré moi l'infini me tourmente !

Et ce passage admirable :

Heureux ou malheureux, je suis né d'une femme,
Et je ne puis m'enfuir hors de l'humanité !...

Tout cela était pour moi autant de délicieux sujets d'études ; je nageais dans l'ivresse, me disant pourtant parfois : Que sera-ce donc quand j'arriverai à la prière ? ...J'y arrive. Quelle surprise ! Quelle désillusion ! Je commence, je ne trouve pas un seul accent vrai ! Je veux l'apprendre ; les mots me résistent, m'échappent ! Troublé, inquiet pour mon propre jugement, je m'y acharne ! Toujours même résistance ! Autant l'éloquente peinture du doute, des douleurs du doute, de la vanité des systèmes humains m'avait été au cœur, autant cet appel à la foi me laisse indifférent.

Je pousse mon étude plus loin, j'examine cette prière mot à mot, et peu à peu m'apparaissent, se cachant au milieu de quelques strophes heureuses et touchantes, un certain nombre de vers de pacotille ; les *chœurs des anges*, les *célestes louanges*, les *concerts de joie et d'amour*. Or, j'ai fait une remarque, c'est que les fautes sont presque toujours des défauts, je veux dire que les défaillances de la forme tiennent généralement à un vice de fond. Quand vous voyez le style d'un grand écrivain s'affaiblir, soyez sûr que c'est sa pensée même qui faiblit. Je poursuivis donc mon examen, et je reconnus que, somme toute, cette apostrophe à Dieu, ce cri vers Dieu, cet appel à Dieu, se résume en un vœu puéril. Le poète propose au créateur de briser les voûtes de la création, d'en déchirer les voiles, de se montrer enfin ! Et, en échange, il lui promet le respect et la tendresse des hommes. C'est ainsi qu'on dit aux enfants : Sois bien sage et nous t'aimerons bien ! L'échafaudage du poème s'écroule alors pour moi ! J'aperçois le vice fondamental de la composition. La première partie et la dernière ne vont pas ensemble. Le poète du commencement n'a pas de rapport avec le poète de la fin. Ce n'est plus le même homme ! Ce n'est plus le même âge ! Le début a trente ans, la fin en a quatorze. Ce puissant portique jure avec ce petit édifice mesquin. Alfred de Musset a manqué là de ce qui lui manque souvent, le grand souffle ! Il a plutôt des battements d'aile que des coups d'aile ! Je trouve son portrait, dans trois vers admirables de lui :

Et puisque le désir se sent cloué sur terre,
Comme un aigle blessé qui meurt dans la poussière,
L'aile ouverte et les yeux fixés sur le soleil.

Hé bien ! lui aussi, il est un aigle, mais un aigle blessé ; lui aussi, il a des ailes, mais il se sent cloué sur terre ; lui aussi, il a les yeux fixés sur le soleil, mais il ne peut pas monter jusqu'à lui. Il fallait pour dénoûment à cet éloquent petit poème un bien autre cri d'amour et de foi ! Il fallait un élan qui vous emportât au-dessus de tous les systèmes humains jusqu'aux pieds de Dieu même. Or, ce cri, il existe ! Quelqu'un l'a poussé. Le voici :

Pour moi, quand je verrais, dans les célestes plaines,
Les astres s'écartant de leurs routes certaines,
Dans les champs de l'éther l'un par l'autre heurtés,
Parcourir au hasard les cieux épouvantés ;
Quand j'entendrais gémir et se briser la terre,
Quand je verrais son globe errant et solitaire,
Flottant loin des soleils, pleurant l'homme détruit,
Se perdre dans les champs de l'éternelle nuit ;
Et quand, dernier témoin de ces scènes funèbres,
Entouré du chaos, de la mort, des ténèbres,
Seul, je serais debout ; seul, malgré mon effroi,
Être infailible et bon, j'espérerais en toi,
Et certain du retour de l'éternelle aurore,
Sur les mondes détruits, je t'attendrais encore !

Voilà la vraie coupole de l'édifice de Musset. De qui est elle ? De Lamartine. De là vient que, malgré toutes les grâces du chantre de Rolla, je lui préfère encore Lamartine. Il vole plus haut !

J'entends d'ici votre objection. Vous vous dites tout bas : Mais M. Delaunay les avait donc attrapés, puisqu'il les a fait pleurer avec des vers relativement inférieurs ! L'art de la lecture est donc un art de mansonge ! Le lecteur habile n'est donc qu'un dupeur d'oreilles !... La réponse est bien simple. Qu'un lecteur, qui sait son métier, puisse et doive mettre les beautés de l'œuvre qu'il lit en plus vive lumière et tâche d'en dissimuler les défauts, il n'y a pas de doute, mais forcément, c'est à une condition : c'est d'avoir senti ces beautés et d'avoir vu ces défauts. Donc, il vous dupe peut-être quelquefois, mais pour cela il faut qu'il ne soit pas dupe.

Je racontai à M. Delaunay ma désillusion.—Cela ne m'étonne pas, me répondit-il. Je m'étais bien aperçu du défaut de composition qui vous a choqué et de la supériorité de la première partie sur la seconde ; mais je sentais dans cette prière, où se trouvent, convenez-en, des vers bien touchants, je sentais des effets nouveaux à produire ; j'espérais vous émouvoir parce que ces vers m'avaient ému, ému par cette peinture même de la faiblesse ; mon art consista donc à abrégier un peu, à éteindre un peu la première partie, pour porter toute la lumière sur la seconde !...

Vous le voyez, il ne nous avait trompés que parce qu'il n'était pas trompé lui-même, ce qui nous ramène à notre principe : la meilleure manière de comprendre l'ensemble d'un ouvrage, c'est de le lire tout haut.

COMMENT FAUT-IL LIRE LES VERS ?

Le nom d'Alfred de Musset nous conduit naturellement à une question capitale dans notre étude : l'application de l'art de la lecture à la poésie. A en juger par la méthode suivie, même au théâtre, le grand art de lire les vers consiste à faire accroire au spectateur que c'est de la prose.

J'assistais un jour à la représentation d'un drame. Près de moi se trouvaient dans une loge d'un rez-de-chaussée deux dames fort élégantes. Tout à coup l'une d'elles dit à l'autre : « Mais, mais, machère, ce sont des vers ! » Là-dessus, elles se lèvent et parlent. Eh bien, vraiment, ce n'était pas la faute de l'acteur si elles s'en étaient aperçues. Il avait fait tout ce qu'il avait pu pour leur déguiser le monstre ; il brisait, hachait, disloquait si bien les vers que la poésie, dans sa bouche, me rappelait Hippolyte dans le récit de Thérémène :

...Ce héros expiré
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré,
.....
Et que méconnaîtrait l'œil même de son père.

Les amateurs enchérissent encore naturellement sur les artistes ; rien de plus simple. On ne peut pas savoir ce qu'on n'a pas appris, et presque personne ne se doute qu'il y ait là quelque chose à apprendre. Aussi, je n'entends guère lire des vers dans le monde sans admirer combien il y a de manières différentes de les mal lire. Les uns, sous prétexte d'harmonie, se croient obligés de les envelopper dans une sorte de mélodie onctueuse qui efface toutes les lignes, arrondit tous les contours, huile tous les ressorts et arrive à vous produire une sensation fade et écœurante assez semblable à l'effet d'une tisane mucilagineuse. Les autres, sous prétexte de vérité, ne s'inquiètent ni du rythme, ni de la rime, ni de la prosodie, et quand par malheur ils se souviennent que la césure est au sixième pied, ils vous disent bravement :

Mon esprit est mal propre (césure, virgule) aux spéculations !

A ces étranges aberrations, permettez-moi d'opposer

trois maximes obsolues et dont j'espère vous prouver la justesse par des exemples :

1^o Que l'art de la lecture n'est jamais si difficile ni si nécessaire que quand il s'applique à la poésie, et qu'un long travail peut seul vous en rendre maître.

2^o Qu'il faut lire les vers comme des vers et interpréter les poètes en poète.

3^o Que leur interprète devient leur confident et qu'ils lui révèlent à lui ce qu'ils ne disent à personne.

Un seul homme nous suffira pour la démonstration de ces trois maximes : la Fontaine. Mais ici je dois entrer dans un détail qui sera moins une digression qu'un sentier plus sûr et plus agréable pour arriver à notre but.

C'est dans la Fontaine que j'ai commencé à apprendre à lire. J'avais pour maître un homme fort habile, trop habile même, qui avait une voix charmante dont il usait très bien, une physionomie expressive dont il abusait, et qui m'a donné deux sortes de leçons également utiles et dont vous pourrez profiter comme moi : il m'a appris ce qu'un lecteur doit faire et ce qu'il doit éviter.

Un jour qu'il devait lire, dans une matinée littéraire, au Conservatoire, quelques fables de la Fontaine, et entre autres *le Chêne et le Roseau*, il me dit :

—Venez m'entendre, et vous verrez comment doit se présenter, devant un grand auditoire, un lecteur qui sait son métier. Je commencerai par faire le tour de l'assemblée avec le regard ! Ce regard circulaire et accompagné d'un demi-sourire légèrement esquissé sur les lèvres, doit être agréable, aimable ; il a pour objet de récolter, pour ainsi dire, comme dans une quête, les premières sympathies de l'assemblée, et de ramener sur vous tous les yeux ; une fois maître de tous les regards, on fait un petit appel du gosier : hum ! hum ! comme si on allait commencer ; on ne commence pas encore ! Non ! On attend que le silence soit bien complet, alors on avance le bras... le bras droit, en arrondissant gracieusement le coude... le coude est l'âme du bras !... l'attention redouble, vous dites le titre. Vous le dites simplement, sans effet, vous jouez le rôle d'une affiche... *le Chêne et le Roseau*. Alors vous commencez : Le chêne ; ici, la voix large ! le son étoffé !... le geste noble et quelque peu emphatique ! Il s'agit de peindre un géant qui a la tête dans la nue et les pieds dans l'empire des morts.

Le chêne, un jour, dit au roseau.

Oh ! presque pas de voix en disant le mot roseau !... Rapetissez-le, ce pauvre arbrisseau, par l'intonation... méprisez-le bien, jetez lui un regard par-dessus l'épaule ! tout en bas... comme si vous le découvriez au loin !... Vous riez, et vous avez bien raison ! Et vous ririez plus encore si je vous disais que dans la fable de Bertrand et Raton, à ce vers :

..... Nos deux maîtres fripons
Regardaient rôtir des marrons,

M. Febvé faisait ronfler ces quatre *r* pour imiter la détonation des marrons devant le feu. Oui, tout cela est comique ! Tout cela est ridicule !... Et pourtant, au fond, c'est juste, c'est profond et c'est vrai !... Il est vrai qu'il ne faut pas parler tout de suite en arrivant devant le public ; il est vrai qu'il faut entrer en communication de regard avec lui. Il est vrai qu'il faut prononcer le titre clairement et simplement. Il est vrai aussi qu'il faut figurer, représenter, peindre par le son les divers personnages, et si vous supprimez l'exagération et l'affectation qui en est la suite, il vous reste une excellente et très utile leçon, surtout pour la Fontaine.

En effet, il règne dans le monde cette opinion passée à l'état de formule, c'est qu'il faut lire ces fables simplement. Soit ! Mais qu'entendez-vous par simplement ? Voulez-vous dire, tout uniment, tout bonnement, tranchons le mot, prosaïquement ? Oui ? Eh bien ! alors, non ! ce n'est pas là lire la Fontaine, c'est le défigurer. Ce n'est pas le traduire, c'est le trahir. La Fontaine est le poète le plus complexe de la langue française. Personne n'a rassemblé en soi tant de contraires ! Nulle poésie n'est aussi riche en oppositions !

Son surnom très mérité de bonhomme, sa légitime réputation de naïveté, ses mille traits de distraction ont donné le change sur son génie. Son caractère d'homme nous a abusés sur son caractère de poète. Ingénu dans la vie ? Oui... Candide comme individu ? Oui. Mais, la plume à la main, c'est le plus habile, le plus rusé, je dirai volontiers le plus roué de tous les artistes. Lui-même il nous a livré son secret :

Tandis que sous mes cheveux blancs
Je fabrique, à force de temps,
Des vers moins sensés que sa prose !

Je fabrique !... Entendez-vous ce mot ? Exprime-t-il assez énergiquement l'effort, le labeur, la volonté ? Tout, en effet, chez Lafontaine, est calculé, prémédité, cherché, et en même temps, par un don merveilleux, tout est harmonieux, souple, naturel ! l'art est partout, l'artifice nulle part ! Où réside son secret ?... dans cette délicieuse simplicité de cœur qui, passant dans ses vers, s'unit si bien à son talent que, chez lui, la science se trouve employée à peindre la naïveté et que la naïveté donne son abandon à la science. Ajoutez un contraste de plus, une difficulté de plus, et par conséquent un mérite de plus : chez la Fontaine, tous les extrêmes se touchent. Il met à côté l'un de l'autre les tons les plus disparates : l'émotion, la raillerie, la force, la noblesse, la familiarité, la jovialité gauloise se coudoient à tout instant dans ses vers. Nul n'a su faire tenir tant de grandeur dans si peu de place ! Il lui suffit d'une ligne, d'un mot pour vous ouvrir tout à coup de vastes horizons ! Peintre incomparable, narrateur incomparable, créateur de caractères presque égal à Molière lui-même !

Et vous croyez que tout cela doit et peut être rendu tout simplement, tout bonnement ? Non. Mille fois non ! Une émotion profonde peut seule permettre au lecteur de comprendre et de faire comprendre, même imparfaitement, un art si profond !

Prenons pour exemple la fable du Héron :

Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où
Le héron au long bec emmanché d'un long cou.

Il est évident pour tout le monde que cette triple répétition du mot *long* est un effet pittoresque, que le lecteur doit rendre,

Il côtoyait une rivière ;
L'onde était transparente ainsi qu'àux plus beaux jours.

Doit-on lire ces vers de la même façon ? Non. Le premier, simple vers de récit, doit être dit simplement. Le second est un vers de peintre, il faut que l'image soit visible dans la bouche du lecteur comme sous la plume du poète :

Ma commère la carpe y faisait mille tours
Avec le brochet, son compère.

Oh ! vous ne savez pas votre métier de lecteur si votre voix alerte, gaie et un peu railleuse ne montre pas le va-et-vient de ce petit couple frétilant.

Le héron en eût fait aisément son profit ;
Tous s'approchaient du bord ; l'oiseau n'avait qu'à prendre.

Simple vers de récit.

Mais il crut mieux faire d'attendre
Qu'il eût un peu plus d'appétit.

Attention ! voilà le caractère qui se dessine ! Le héron est un sensuel, un gourmet plutôt qu'un gourmand. L'appétit est un plaisir pour les délicats de l'estomac. Donnez au mot *appétit* cet accent de satisfaction qu'éveille toujours la pensée ou la présence de ce qui plaît !... Vous verrez tout à l'heure comme cette indication vous sera utile.

Il vivait de régime et mangeait à ses heures.

Second vers de caractère. Le héron est un important qui se suspecte.

Au bout de quelque temps l'appétit vint.....

Le héron est content.

L'oiseau,

S'approchant du bord, vit sur l'eau,
Des tanches qui sortaient du fond de leurs demeures.

Vers de peintre, vers admirable ! Il exprime cette sensation pittoresque que vous avez éprouvée quelquefois en pêchant, quand vous voyiez à travers le voile de l'eau se dessiner confusément d'abord, puis plus nettement apparaître à la surface les poissons qui montaient du fond de la rivière. Peignez ! peignez par la voix !

Ce mets ne lui plut pas, il s'attendait à mieux.
Il montrait un goût dédaigneux
Comme le rat du bon Horace.

Le caractère se poursuit.

Moi, des tanches ! dit-il. Moi, héron, que je fasse
Une si pauvre chère, et pour qui me prend-on ?

Marquez bien l'*h* aspiré de héron ; guindez-le, hissez-le sur cet *h* comme sur ses longues pattes, et qu'il regarde de bien haut.

La tanche dédaignée, il trouva du goujon.
Du goujon ! beau diner, vraiment, pour un héron !

Ici, il éclate de rire.

Que j'ouvre pour si peu le bec ! A Dieu ne plaise !
Il l'ouvrit pour bien moins. Tout alla de façon
Qu'il ne vit plus aucun poisson.
La faim le prit...

La *faim* ! Comprenez-vous maintenant la différence avec le mot *appétit* ? Croyez-vous que la Fontaine ait mis par hasard ce petit hémistiche, si net et si terrible : "La faim le prit !..." Il ne s'agit plus de sensualité comme là-haut ! le mot est bref, pressant, insupplacable comme le besoin ! Rendez tout cela par la voix, et peignez aussi ce dénoûment brusque, dédaigneux et sommaire ainsi qu'un arrêt.

Il fut tout heureux et tout aise
De rencontrer un limaçon

Presque toutes les fables de la Fontaine donneraient lieu à une étude pareille, et tous les grands poètes peuvent être étudiés comme la Fontaine. Seulement, ne l'oublions pas, il y a autant de manières de lire les vers que de manières de les faire. On ne doit pas interpréter Racine comme Corneille, ni Molière comme Regnard, ni Lamartine comme Victor Hugo. Lire, c'est traduire. La diction, pour être bonne, doit donc représenter exactement le génie qu'elle interprète.

Atténuez quelques fautes, voilez quelques taches, courez sur quelques longueurs, soit ! mais ne dénaturez

jamais ! Un lecteur qui s'aviserait d'appliquer à Ruy-Blas ce qu'on appelle un débit simple et naturel, lui ôterait du même coup sa qualité dominante, la richesse du coloris. Il faut être exubérant avec les exubérants.

Quand on veut copier Rubens, on ne doit pas faire un dessin à la mine de plomb. Ajoutez que chaque genre de poésie a son genre d'interprétation. Lire une ode comme une fable, un morceau lyrique comme un morceau dramatique, les *Etoiles* de Lamartine comme l'*Aveugle et le Paralytique* de Florian, c'est jeter sur la variété des œuvres du génie l'affreux voile gris de l'uniformité. Mais la règle immuable, inflexible, éternelle, et qui s'applique à tous les genres et à tous les hommes, règle que je vous répète comme la loi qui résume toutes les lois, c'est que le jour où on lit un poète, il faut le lire en poète. Puisqu'il y a un rythme, faites sentir le rythme ! Puisqu'il y a des rimes, faites sentir les rimes ! Quand les vers sont peinture et musique, soyez, en les lisant, peintre et musicien ! Que de passages où le pathétique lui-même naît de l'harmonie !

J'entends d'ici l'objection : Vous aller tomber dans l'emphase, dans la déclamation ! Vous allez oublier la vérité !... Dieu merci, la vérité est plus vaste que le petit esprit des pédants de naturel ! Elle comprend dans son domaine tout ce qu'embrasse l'intelligence humaine dans son essor. On peut lire avec vérité tout ce qui est écrit avec sincérité. Le surnaturel lui-même a son naturel, mais ce n'est pas le naturel du bon sens et de la raison pratique. Quelle sera, selon vous, l'image de la vive fantaisie et de la capricieuse imagination de l'Arioste ? Est-ce le classique de Pégase ? Non ! C'est l'hippogriffe ailé, qui emporte Astolphe dans la lune. Eh bien ! quand vous lisez *Roland furieux*, lancez-vous sur le dos de l'hippogriffe et partez avec lui pour les royaumes étoilés.

Nous voici amenés à un genre de poésie dont nous n'avons pas encore parlé, et qui pourtant se rattache plus intimement qu'aucun autre à notre étude, car nul n'a plus besoin d'art ; je veux parler des vers libres.

Une conversation que j'eus avec M. Cousin mettra mon idée en action.

VIII

LES VERS LIBRES

M. Cousin était le grand initiateur du dix-septième siècle, parce qu'il en était le grand adorateur. On l'a calomnié quand on a borné cette passion à son culte pour les belles personnes de ce temps ; il était aussi épris de Pascal que de Mme de Longueville, et il aurait donné toutes les marquises du monde pour Corneille. Seulement, il avait le défaut ordinaire des passionnés : il entraînait dans une véritable indignation quand on touchait à ses idoles ; son indignation allait même parfois jusqu'à l'invective. Un jour, à l'Académie, j'eus le malheur de dire, dans une de nos séances ordinaires, que sur les quatorze vers qui composent le début de *Philemon et Baucis*, j'en trouvais deux admirables et six détestables. M. Cousin me lance un regard plein de tempêtes, mais j'osai continuer mon dire. Rien de plus beau, repris-je, que ces deux traits :

Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Et

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

Mais quant à l'or et à la grandeur, qui sont des divinités pour devenir des asiles, des asiles de soucis

dévorants qui, à leur tour deviennent des vautours que le fils de Japhet représente sur son sommet ; oh ! cela c'est du galimatias triple !

Pour le coup, je crus qu'il allait me dévorer ! Heureusement la séance était finie et tout le monde se leva. Mais il me rejoignit à la sortie, et me dit nettement :

— Est-ce que vous avez la prétention de connaître la Fontaine mieux que moi ?

— Sans aucune espèce de comparaison, répondis-je gaiement.

— En vérité ?

— Oui, en vérité ! Et cela par une excellente raison. C'est que vous lisez Lafontaine tout bas, et moi, je le lis tout haut.

— Oh ! le bel argument !

— Voulez-vous que je vous prouve qu'il est excellent ?

— Oh ! oui, par exemple !

Et nous voilà tous deux descendant le long du quai, bras dessus, bras dessous, et causant.

— La Fontaine, repris-je, n'a-t-il pas écrit presque toutes ses fables en vers libres ?

— Sans doute, hé bien ?

— Hé bien, qu'est-ce que les vers libres ?

— Le mot dit la chose. Les vers libres sont des vers rimés et non rythmés.

— Erreur ! les vers libres ont un rythme comme les vers alexandrins, comme les vers des strophes, seulement c'est un rythme caché. Ils obéissent à une règle mystérieuse, mais réelle, que vous ne trouverez dans aucun traité de rhétorique, mais qui est écrite dans l'imagination de tous les poètes de génie. Voilà pourquoi les vers libres du dix-septième siècle sont excellents, et ceux du dix-huitième, sauf quelques pièces de Voltaire, médiocres ; les poètes n'ont pas deviné le secret.

— Et quel est ce secret ? reprit plus vivement M. Cousin, toujours prêt à prendre feu pour tout ce qui touchait à l'art d'écrire, et sensiblement radouci en me voyant imposer le dix-huitième siècle au dix-septième.

— Quel est ce secret ? En quoi consiste cette règle ? Expliquez-moi ce rythme caché.

— Ce n'est pas très facile ; pourtant !... avez-vous quelquefois monté à cheval ?

— Pas beaucoup.

— Diable !... Avez-vous entendu quelquefois prononcer les noms de deux fameux écuyers, M. Baucher et M. d'Aure ?

— Oh ! je vous en réponds ! Quand j'étais ministre, au conseil nous avons eu des discussions interminables pour savoir lequel des deux on placerait à la tête de l'Ecole de cavalerie de Saumur. Le ministre de la guerre était pour M. Baucher. Le général X... était pour M. d'Aure. Pourquoi ? je l'ignore.

— Eh bien, je vais vous le dire, et en vous le disant, je vous expliquerai la théorie des vers libres.

— Parbleu, dit-il en riant, voilà qui est original ! de la poésie dans ses rapports avec l'équitation ! Voyons.

— M. Baucher était par excellence l'écuyer de manège. Rien de plus intéressant que de voir dans un manège un cheval monté, c'est-à-dire dompté par M. Baucher. Quelle puissante domination de l'homme sur l'animal ! Frémissant, superbe, mais vaincu, ce cheval n'avait pas un muscle qui n'obéit ; l'écume qui le couvrait, ses narines qui s'ouvraient et se fermaient en palpitant, le réseau de veines gonflées qui se dessinaient sur son corps, tout trahissait sa force et sa fiévreuse impatience. N'importe ! il fallait que chacun de ses mouvements fût rythmé, que toutes ses allures fussent dociles, et qu'enfermé dans le cercle inflexible de ces deux jambes de fer, son énergie elle-même fût encore de la subordination !

—Soit ! me dit mon interlocuteur, mais je ne vois pas...

—Attendez. M. d'Aure, au contraire, était le cavalier du cheval monté en plein air. Quelle différence ! ce qu'il lui faut à lui, c'est l'espace ; ce qu'il demande à sa monture, c'est le déploiement de toutes ses forces : il ne la retient pas, il ne la contraint pas, il la lance à toute bride, et à les voir ainsi passer tous deux, le cavalier et le cheval, cheveux et crinière au vent, l'œil en feu, dévorant le chemin, franchissant haies et fossés, on serait tenté de croire qu'il n'y a là qu'un maître, et que ce maître est le cheval. Pourtant ce maître a un guide : la main qui l'excite est en même temps la main qui le dirige ; son cavalier, il est vrai, lui laisse l'initiative, l'écoute, trouve plaisir à se lier à tous ses mouvements, mais sans abandonner jamais ni la rêne qui conduit, ni le frein qui peut retenir ; et tandis que le cheval de M. Baucher est toujours puissant, quoique captif, celui de M. d'Aure est toujours docile, quoique indépendant.

—Ah ! je comprends, me dit M. Cousin en riant. Selon vous, le cheval de M. Baucher, c'est le vers alexandrin ou le vers de strophes.....

—Précisément. Et le cheval de M. d'Aure est le vers libre. En effet, dans ce vers libre, l'artiste, au lieu d'enfermer l'essor de son inspiration dans un cercle tracé d'avance, l'abandonne à son mouvement naturel, la suit dans tous ses détours, l'exprime dans toutes ses mobiles physionomies, changeant de rythme à mesure que la pensée change elle-même de caractère, et il arrive ainsi à rendre avec plus de justesse et de vérité une foule de sentiments délicats, fins et gracieux. Mais il faut que cet abandon ne soit jamais de la mollesse. L'artiste, d'autant plus sévère vis-à-vis de lui-même qu'il n'a pas d'autre maître que lui, doit donc relever le laisser-aller du rythme, soit par une plus grande richesse de rimes, soit par une plus grande justesse d'expression, de sorte qu'on sente toujours la fermeté sous la grâce et l'art sous l'abandon. Le vers libre n'est pas un fleuve sans rives, mais un fleuve à rives sinueuses et flexibles.

—Votre théorie est assez séduisante. Mais appuyez-la de quelques exemples, montrez-moi quelque passage où le poète ait dit avec le vers libre ce qu'il n'aurait pas pu dire avec le vers régulier.

—Prenez ces délicieux vers de Psyché :

Vous soupirez, seigneur, ainsi que je soupire,
Vos sens, comme les miens, paraissent interdits,
C'est à moi de m'en taire, à vous de me le dire,
Et cependant c'est moi qui vous le dis.

Rien de plus facile que de donner à ce dernier vers la même mesure qu'à ceux qui le précèdent, il suffirait d'ajouter un seigneur et de dire :

Et cependant, seigneur, c'est moi qui vous le dis.

Essayez-le, et vous verrez disparaître du même coup tout le charmant laisser-aller de cet aveu.

—C'est vrai !...Un autre exemple.

—La Fontaine n'est qu'un long exemple. Sa mobile et charmante imagination n'a trouvé que le vers libre qui pût rendre toutes les variations de sa pensée. Voyez ces six vers du *Paysan du Danube* :

Craignez, Romains, craignez que les dieux quelque jour,
Ne transportent chez vous les pleurs et la misère,
Et mettant dans nos mains, par un juste retour,
Les armes dont se sert sa vengeance sévère,
Il ne vous fasse, en sa colère,
Nos esclaves à votre tour.

Comment ne pas admirer cet art merveilleux qui termine la période solennelle et noblement menaçante

des quatre premiers alexandrins par ce coup rapide et terrible de deux vers de huit syllabes, et qui relève encore cette fin par le rapprochement inattendu et irrégulier des deux rimes féminines *sévère et colère* ? Supposez en effet que le poète ait mis ce que la symétrie, semblait ordonner :

Il ne vous fasse, à votre tour,
Nos esclaves en sa colère,

et tout l'effet est détruit.

—C'est vrai ! reprit M. Cousin vivement. Mais comment ces réflexions vous sont-elles venues ?

—Je vous l'ai dit : par la lecture à haute voix. Voyez-vous, mon cher monsieur Cousin, la voix est une révélatrice, une initiatrice.

—Je ne vous comprends pas.

—Vous allez me comprendre. Une célèbre actrice du siècle dernier, Mme Talma...

—Je l'ai vue ! reprit vivement M. Cousin. Quelle âme !...Quelle force de sensibilité !

—Eh bien, Mme Talma raconte dans ses mémoires qu'un jour, où elle représentait le personnage d'Andromaque, elle se sentit si profondément émue, que des larmes coulèrent, non-seulement des yeux de tous les spectateurs, mais de ses propres yeux. La tragédie terminée, un de ses admirateurs s'élance dans sa loge, et lui prenant la main :

—Oh ! ma chère amie, c'était admirable ! C'était Andromaque elle-même ! Je suis sûr que vous vous imaginez être en Epire, être la veuve d'Hector.

—Moi, répondit-elle en riant, pas le moins du monde.

—Pourtant vous étiez véritablement émue, puisque vous pleuriez !

—Sans doute, je pleurais !

—Sur qui ? Sur quoi ? Qui vous faisait pleurer ?

—Ma voix !

—Comment votre voix ?

—Oui, ma voix ! Ce qui me touchait c'était l'expression que ma voix donnait aux douleurs d'Andromaque, non pas ces douleurs elles-mêmes. Ce frisson nerveux qui parcourait tout mon corps, était la secousse électrique produite sur mes nerfs par mes propres accents. J'étais à la fois actrice et auditrice. Je me magnétisais moi-même.

—Quel fait étrange ! s'écria M. Cousin.

—Et quel trait de lumière sur la puissance de la voix !

—Voilà un phénomène psychologique, que dans mes études je n'avais jamais entrevu...

—Oh ! repris-je en riant, c'est que, comme le dit Shakespeare, il y a dans la nature, Horatio, bien des choses qui vont plus loin que toute philosophie !

Ajoutez que cette particularité n'est pas propre à Mme Talma seule. Mlle Rachel m'a dit un jour cette phrase que je n'ai jamais oubliée. Elle récitait des scènes de tragédie dans les jardins de Potsdam, devant l'empereur de Russie, d'Allemagne, le roi de Prusse et plusieurs autres souverains.

—Ce parler de rois, me dit-elle, m'avait électrisée, jamais je n'ai trouvé d'accents plus puissants, ma voix enchantait mon oreille !

—Oh ! elle vous a dit cela...

—Textuellement. Ce n'est pas tout. Un de nos premiers artistes vivants m'a souvent répété qu'il n'arrivait à cette puissance de pathétique qui émeut si profondément l'auditoire qu'en apprenant ses rôles *tout haut*. C'est sa voix qui l'électrise et le guide. Ainsi s'explique un fait, ce semble, inexplicable. On cite des acteurs sans esprit et dont le jeu est spirituel.

—C'est impossible !

—J'en ai connu ! Oui. J'ai vu des interprètes médiocres d'intelligence et de cœur qui, une fois sur la scène,

vous faisaient pleurer et penser. Pourquoi ? C'est que leur voix est intelligente pour eux, émue pour eux, spirituelle pour eux. Condamnez-les au silence, ils retombent dans leur nullité naturelle. Il semble que dans leur gosier se trouve une petite fée endormie, qui s'éveille dès qu'ils parlent et qui, les touchant alors de sa baguette, suscite en eux des puissances inconnues. La voix est un acteur invisible caché dans l'acteur, un lecteur mystérieux caché dans le lecteur... et qui leur sert à tous deux de souffleur. Je livre, mon cher philosophe, ce problème à vos méditations ; mais j'en tire cette conséquence, que vous m'accorderez, j'espère. c'est que, tout inférieur que je vous sois à tant d'égards, je puis mieux connaître la Fontaine que vous, par cela seul que je le lis tout haut.

— Soit, reprit mon interlocuteur en souriant, mais qui me dit que vous ne prêtez pas à la Fontaine et aux autres grands hommes que vous interprétez des intentions qu'ils n'ont jamais eues ?

— Je vous répondrai par un mot de Corneille. On lui montrait, un jour, quelques vers de lui, un peu obscurs, et on lui demandait le sens précis. " Quand je les ai écrits, répliqua-t-il ingénument, ils étaient très clairs pour moi ; aujourd'hui je ne les comprends pas mieux que vous. " Vous le voyez, il y a, dans l'œuvre des maîtres, certaines parties mystérieuses pour eux-mêmes. Ils y mettent d'instinct, dans le feu de la création, des intentions dont ils ne se rendent pas compte, et qui n'en sont pas moins réelles. Le génie a ses inconsciences, comme la beauté, comme l'enfance. Lorsqu'un enfant vous enchante par la naïveté de son sourire, il ne sait pas que son sourire est naïf. L'est-il moins pour cela ?... Eh bien ! un des plus réels avantages de la lecture à haute voix est précisément de vous révéler dans les chefs-d'œuvre une foule de petites nuances ignorées du peintre même qui les y a jetées. Par là, cet art pourrait devenir un puissant instrument d'éducation. C'est souvent un excellent professeur de littérature qu'un grand maître de diction.

Nous nous séparâmes là-dessus, M. Cousin et moi, et il voulut bien dire : Merci, mon cher ami, vous m'avez appris quelque chose.

Nous approchons du terme de notre étude. J'ai tâché de vous exprimer quelques-unes des joies d'intelligence qu'on doit à l'art de la lecture. Laissez-moi vous montrer, par un fait qui vous touchera, qu'elle nous donne aussi parfois de bien vives joies de cœur.

Ponsard était mourant. Retiré dans sa ville natale, où il avait espéré trouver quelque soulagement au mal affreux qui le dévorait, il avait envoyé à l'Académie, de son lit de douleur, son beau monologue de Galilée ; il désirait que ce morceau fût lu dans la séance publique du mois d'août. Ce morceau arriva à l'Institut au milieu d'une de nos réunions particulières ; on désira le connaître sans tarder ; mes confrères me prièrent de le leur lire. Je n'en connaissais pas un seul vers.

Rien de plus difficile que de déchiffrer, à première vue, une pièce de poésie ; il se fait alors une triple opération fort compliquée : les yeux, l'intelligence et la voix sont tous trois à l'état d'improvisateurs. Les yeux doivent lire à la fois la ligne qu'ils parcourent et la ligne qui suit ; l'intelligence deviner l'ensemble du morceau, sa marche, son caractère, sur le simple début, la voix produire immédiatement les sons qui répondent aux mots, à mesure que l'intelligence et les yeux les lui envoient.

La difficulté est réelle ; elle exige une rapidité de conception, une souplesse de voix, une vivacité de regards, qui ne s'acquièrent que par une longue gymnastique antérieure. Il faut avoir fait bien des gammes pour exécuter une sonate de Beethoven à livre ouvert.

Pourtant, le croirait-on, il arrive parfois que, sous le coup de cette difficulté même, le lecteur, électrisé par l'imprévu de ces beautés qui jaillissent soudainement et une à une devant lui, surpris comme l'auditeur, se surpasse lui-même dans cette interprétation improvisée. Il trouve des accents, il a des audaces, il a des bonheurs que ne connaît pas la lecture la plus habilement préparée. J'entends d'ici ce que vous vous dites tout bas ; vous croyez que je vous raconte ma propre histoire, et que cette petite dissertation a pour objet de servir de préface à mon succès de lecteur. Détrompez-vous ! Et mes confrères m'ayant entouré de leurs félicitations...

— Comme vous avez lu !

— Comme j'ai lu ! m'écriai-je... j'ai abominablement lu ! mais j'ai vu ma faute, et, à la lecture publique, je lirai bien.

A quoi tenait ma faute ? Etais-je le seul coupable ou l'auteur l'était-il avec moi ? Je l'étais seul.

Le monologue a cent vingt vers. Il débute avec majesté.

Non, les temps ne sont plus où, reine solitaire,
Sur son trône immobile on asseyait la Terre ;
Non, le rapide char portant l'astre du jour
De l'aurore au couchant ne décrit plus son tour.

Comme un novice, je me lançai à pleine volée dans l'espace avec ces premiers vers ; je montai en ballon, ou, pour me servir d'une expression un peu vulgaire, mais expressive, et empruntée à l'équitation, j'imitai le cheval qui s'emporte, je m'emballai... si bien qu'au bout de quarante vers, j'étais fatigué, au bout de quatre-vingts, j'étais essoufflé ; et quand arriva la magnifique péroraison qui demandait toutes mes forces, je n'en avais plus ; je ne trompai mes auditeurs qu'en remplaçant par une chaleur factice, par une rapidité de débit qui simulait l'enthousiasme, ce qui me manquait d'émotion intense et intérieure : j'avais brûlé trop vite ma provision de charbon.

J'emportai donc le morceau à la campagne, et, selon mon habitude, je m'en allai au fond des bois pour en commencer l'étude sérieuse.

Avant tout, il fallait trouver des contrastes, des repos, des oppositions d'ombre et de lumière ; il me fallait descendre de temps en temps de mon char d'Elie. Ce travail ne me coûta pas moins de trois jours. Ce qui m'y soutint, ce n'était pas, ai-je besoin de le dire, le frivole espoir d'un succès de lecteur ; non ! c'était l'ardent désir d'être pour ma petite part dans le dernier triomphe de ce mourant, et d'en faire arriver le bruit jusqu'à son lit de douleur. Le succès fut en effet immense. Je le lui écrivis. Je lui racontai l'histoire de ma longue étude et comment j'avais vécu trois jours avec son œuvre ; je lui détaillai tout ce que j'y avais cherché, tout ce que j'y avais découvert ; je tâchai enfin de lui révéler à lui-même quelque chose de nouveau dans ses vers. Sa réponse fut ma récompense. Jamais je n'ai reçu lettre plus pleine de joie, d'émotion, de surprise. Vous avez, me dit-il, suspendu mes douleurs pendant toute une journée.

Avais-je tort de vous assurer que les plaisirs de l'amour-propre, et même les satisfactions de l'esprit n'étaient pas les seuls fruits de notre art, et qu'il avait aussi son rôle dans nos sentiments les plus chers ? C'est ce qui fait que je lui voudrais voir pour disciples toute une classe de personnes dont je me reproche de n'avoir pas encore parlé, ce sont les femmes. Cet art leur convient encore mieux qu'aux hommes. Elles tiennent de la nature une souplesse d'organe et une facilité d'imitation qui se prêtent à merveille à tous les arts d'interprétation et par conséquent au talent de la lecture.

J'ajoute que ce talent, qui chez les hommes est un instrument de travail, un moyen de succès professionnel, peut se lier pour les femmes à leurs plus douces occupations d'intérieur, à leurs plus chers devoirs de famille. Elles sont filles, sœurs, mères, femmes ; plus d'une a vu ou verra auprès d'elle, un vieux père infirme, une mère frappée d'un grand deuil, un enfant malade : le père ne peut plus lire, ses yeux le lui défendent ; la mère ne veut pas lire, son cœur s'y refuse ; l'enfant voudrait bien lire, mais il ne le sait pas. Quelle joie pour la jeune fille de pouvoir, à l'aide de quelques pages bien lues, calmer celui qui souffre, consoler celle qui pleure, distraire celui qui crie ! C'est donc au nom de leurs plus doux sentiments que je leur dirai : Apprenez à lire, et tâchez d'acquiescer un talent qui peut devenir une vertu !

UN DERNIER MOT

J'ai dédié cette étude à MM. les élèves de l'Ecole normale supérieure. Qu'il me soit permis de l'adresser en finissant aux maîtres, maîtresses et élèves des écoles primaires.

Ecrit pour l'élite de l'Université, ce travail peut-il donc convenir aux plus modestes représentants de l'enseignement ?

Qu'on en juge.

Il y a quelques jours, sur l'invitation d'un inspecteur général des écoles de filles, j'ai visité à Paris, dans un quartier qui n'est pas un quartier pauvre, une école primaire et une école normale modèles. On m'a demandé de faire lire tout haut les enfants et les institutrices futures. Deux défauts m'ont frappé chez les unes comme chez les autres : la faiblesse de la voix et le manque absolu de toute ponctuation. Elle ont lu comme si leurs cordes vocales n'avaient pas de son, et comme si leurs phrases n'avaient ni points ni virgules. Etait-ce, dans le premiers cas, débilité native de l'organe ? Non, car lorsque je leur ai demandé de parler au lieu de lire, la voix est devenue claire et sonore. Etait-ce timidité ? En partie, oui ; mais cette timidité même tenait à l'expérience, à l'ignorance, à une mauvaise habitude. Le gouvernement de la voix leur est absolument inconnu.

Faut-il donc regarder comme choses indifférentes que les maîtres, maîtresses et élèves des écoles primaires restent dans cette ignorance ?

Qu'on en juge encore. La directrice de l'Ecole normale m'a dit que, sur vingt jeunes filles qui sortaient de ses mains pour aller diriger une école primaire, il lui en revenait chaque année deux, quelquefois trois, atteintes d'affections de larynx et forcées de suspendre et même de quitter leur profession.

Il n'est donc personne à qui l'art de la lecture soit plus indispensable, puisque apprendre à lire c'est apprendre à respirer, à ponctuer, à ne pas se fatiguer, et que l'exercice de la voix est la plus salutaire des gymnastiques. Fortifier la voix, c'est fortifier l'organisation tout entière ; fortifier la voix, c'est non-seulement développer la puissance vocale, mais encore la force des poumons et du larynx.

En voici une preuve. Avant 1848, M. Fortoul fut nommé professeur dans une Faculté de province. Il hésitait à accepter ; la susceptibilité malade de son gosier lui faisait craindre les fatigues du professorat.

— Acceptez, lui dit son médecin, le maniement public de la parole dans une grande salle raffermira votre organe, si vous apprenez d'abord à parler.

Il accepta, il travailla, il parla, il réussit, et au bout de l'année, il se trouva avoir gagné 4,000 fr. pour s'être guéri.

Ce qui est vrai pour la partie technique de l'art de la

lecture, l'est également pour la partie intellectuelle. Quel puissant et nouveau moyen d'action du maître sur les classes populaires et rustiques, s'il peut les initier peu à peu, grâce à la lecture, à une intelligence même imparfaite de quelques-uns de nos chefs-d'œuvre. N'est-ce donc pas aussi une leçon d'histoire de France qu'une leçon sur le génie de la France ? N'est-ce pas notre devoir de multiplier, de resserrer, sous toutes formes, les liens qui attachent le peuple aux gloires intellectuelles de la patrie ? N'a-t-il pas, lui aussi, une imagination, une pensée, un cœur, et sans sortir du domaine de l'enseignement élémentaire, quel puissant auxiliaire pour l'élève que la lecture ! La mémoire est le grand outil dans l'œuvre de l'enseignement. Hé bien ! cet outil, c'est la lecture à haute voix qui instruira l'enfant à s'en servir. L'enfant n'apprendra-t-il pas mille fois plus vite, et ne retiendra-t-il pas beaucoup plus longtemps, si, au lieu de s'enfoncer les phrases et les mots dans la cervelle à force de les répéter machinalement, il les fait pénétrer en lui par le raisonnement, par le sentiment, c'est-à-dire par l'intelligence du sens et des beautés d'une œuvre. Rien n'aide plus à apprendre que de comprendre et d'admirer.

C'est donc au nom de la santé du corps et de l'esprit que je demande qu'en France comme en Amérique, on place l'art de la lecture au seuil même de l'instruction publique. Je réclame pour les classes populaires : 1o un cours de lecture dans les écoles normales ; 2o un prix de lecture dans les écoles primaires. Il n'y a de progrès réel en éducation que celui qui commence par l'enfance et par le peuple ; et dans un état démocratique, tout étant fait par tous, tout doit être fait pour tous.

E. LEGOUVÉ.

BULLETINS

Les bibliothèques publiques aux Etats-Unis

(Suite)

A l'université ou collège d'Harvard, la bibliothèque de l'Observatoire (3,000 vol.) est entretenue sur le fonds de M. Phillips, qui légua en 1849 100,000 dollars (500,000 fr.) à cette utile institution. Il existe dans le même établissement d'instruction une bibliothèque d'agriculture desservant l'école agricole et horticole et fondée grâce à un legs de M. Bussey.

La plupart des bibliothèques d'universités aux Etats-Unis sont pourvues de catalogues imprimés, qu'on réimprime à mesure que la collection s'augmente (1). Mais, certains de ces établissements ne se contentent pas d'avoir la liste complète de leurs livres ; ils poussent beaucoup plus loin le soin et l'art des catalogues. C'est là le côté original, nouveau des services que rendent les bibliothèques d'universités aux Etats-Unis ; c'est là ce qui doit fixer notre attention.

Supposons une bibliothèque de 20,000 volumes. Pour que cette collection puisse rendre les services voulus, il est nécessaire que le catalogue en soit dressé. C'est par cette opération que les Américains commencent ; le catalogue manuscrit achevé, ils s'empressent de le faire imprimer et de le publier. Les titres des livres entrés, depuis la publication de ce catalogue, sont relevés sur des cartes ou fiches : dès que le nombre de ces fiches est assez considérable, on imprime un supplément au catalogue, et quand on a ainsi publié un certain nombre de suppléments, on les fond dans un second catalogue général, qui est également imprimé et publié. Ces impressions successives occasionnent sans doute de grosses dépenses ; mais il faut considérer que dans les catalogues américains, les titres des livres sont toujours relevés aussi sommairement que possible ; souvent une

(1) Le rapport publie, pages 576-622, une pièce importante : c'est le liste de tous les catalogues imprimés par les bibliothèques publiques des Etats-Unis, depuis un siècle. Voir aussi sur cette question si controversée de l'impression des catalogues, le rapport pages 526-575.

ligne d'impression suffit, quelquefois il en faut deux; rarement on en emploie plus de trois.

Ces livres dont il s'agit de dresser un catalogue, se présentent sous divers aspects. Il y a, premièrement, ceux qui ne traitent que d'un seul et même sujet : une *Histoire des Etats-Unis*, par exemple; une biographie de Washington, et secondement, ceux qui, sous le même titre général, traitent des sujets différents, ou, si le sujet est le même, le traitent dans le détail et sous des étiquettes différentes; les recueils de dissertations historiques, les mélanges, les revues, les mémoires de sociétés savantes, les encyclopédies, etc.

La première classe de livres est facile à expédier : leur titre indique suffisamment leur contenu, et un catalogue tel quel, où ces titres seront relevés, est tout ce que le public le plus exigeant peut demander. La seconde classe, qui comprend les livres composés de parties différentes, se subdivise elle-même en deux catégories : 1° les livres dont les parties sont disposées sur un plan défini, tels que les encyclopédies, les dictionnaires biographiques, etc.; 2° les livres où les parties ne sont pas en général classées systématiquement, tels que revues, recueils de mémoires, de mélanges, etc.

La première de ces subdivisions se compose d'ouvrages qui, dans toutes les bibliothèques américaines, sont mis à la disposition et à la portée du public, les *works of reference*, comme on les appelle. Les lecteurs les ayant toujours sous la main et pouvant les consulter quand ils le veulent, n'ont pas besoin qu'un catalogue leur en indique le contenu. De ce côté, il n'y a donc pas non plus difficulté. C'est quand on arrive à la seconde subdivision que l'embarras commence.

Une collection de 20,000 volumes en renferme environ 2,000 dont le titre, s'il était simplement reproduit tel quel dans le catalogue, n'indiquerait qu'un très-imparfaitement le contenu. Supposons que ces 2,000 volumes contiennent chacun cinq morceaux détachés, soit 10,000 articles, ce qui n'est pas exagéré. Si l'on se contente de relever le titre de ces 2,000 volumes, purement et simplement, on aura sur le catalogue 2,000 titres, qui ne diront rien ou presque rien à l'esprit du lecteur, et, sur les rayons de la bibliothèque, 10,000 articles qui resteront lettres closes pour le public.

Dans ce groupe, qui exige au point de vue du catalogue un traitement particulier, il est une classe de publications qui se distinguent des autres par un caractère spécial.

Ce sont les *Périodiques* (Periodicals), tels que revues, recueils littéraires ou scientifiques, etc., ce qu'en Amérique et en Angleterre on appelle *magazines*, *reviews*, *transactions*, etc. De nos jours, les périodiques occupent une grande place dans la production littéraire, et le développement des sciences leur a donné un remarquable essor.

Elles ont, non pas tué le livre, elles l'ont devancé. Les mouvements de l'humanité sont aujourd'hui beaucoup plus rapides qu'autrefois, a dit quelque part M. Renan; les mouvements de l'esprit humain surtout. Le livre ne suffit plus à l'impétuosité, au besoin de savoir qui tourmentent les générations modernes. Le pesant in-folio contemporain des âges où l'homme voyageait par le coche ou la patache, a eu beau se réduire aux proportions d'un in-8°, cette transformation ne satisfait pas encore un siècle qui a inventé la vapeur et l'électricité. Entre le journal et le livre, il y avait place pour une autre espèce de publications, participant à la fois du caractère éphémère de l'un et de la nature plus durable de l'autre. La méthode expérimentale ayant d'ailleurs été reconnue comme la véritable base des sciences modernes, il importait de livrer rapidement à la publicité le plus grand nombre possible d'observations et d'expériences.

De là cette multitude de recueils où la science, élaborée au jour le jour, dépose le résultat de ses découvertes avant de les fixer dans le livre d'une façon plus ou moins définitive.

Cette situation modifie profondément le caractère des bibliothèques publiques, en y introduisant un élément imprévu. Les Américains l'ont compris et, dans toutes leurs bibliothèques, ils ont donné satisfaction à ce besoin nouveau des sociétés modernes; presque tous leurs établissements ont une *Reading room for periodicals*, ou salle de lecture pour les recueils périodiques nationaux et étrangers. Quelquefois même on y joint les journaux. Dans les bibliothèques d'universités, ces derniers n'ont que faire; les premiers sont, au contraire, tout à fait à leur place. Mais comment arriver à se reconnaître dans ce dédale? Il faut un fil conducteur, un catalogue, où soient relevés, non-seulement les titres des recueils, mais encore les titres de chacun des articles contenus dans ces recueils.

Ce travail considérable a été entrepris à la bibliothèque de l'université de Rochester (Etat de New-York), tant sur les recueils périodiques que sur tous les volumes contenant des matières diverses, en un mot sur tous ceux dont le titre initial ne fait pas suffisamment connaître le contenu. Ce répertoire, très-utile pour la jeunesse qui étudie, et aussi pour les professeurs, ne contient pas moins de 15,000 relevés, c'est-à-dire plus que le catalogue des livres proprement dits, qui ne sont qu'au nombre de 12,000. 15,12, telle est la proportion.

Pour faciliter les recherches dans ce répertoire, le bibliothécaire de l'établissement, M. H. O. Robinson, a imaginé un système ingénieux décrit avec figures dans le rapport. Ce sont des cartes de 8 pouces en hauteur, je suppose, sur 5 1/2 en largeur, qu'on insère

dans des espèces de reliures mobiles : on en forme des volumes qui s'ouvrent et se ferment comme les livres ordinaires. Ces volumes ont, par un point, leur couverture rivée à un meuble fait exprès, accessible par tous ses côtés, et où chacun peut venir faire les recherches qu'il désire.

A la bibliothèque médicale de Washington, dite *Library of the Surgeon-General's office*, qui renferme actuellement (1876) 40,000 volumes et autant de brochures, on exécute depuis le 1er janvier 1874 un travail semblable d'une utilité incontestable pour les bibliothèques scientifiques, soit spéciales, soit générales. Il n'entre plus à la bibliothèque une seule livraison d'un recueil médical américain, anglais ou en tout autre langue sans que les mémoires les plus importants qu'il contient ne soient aussitôt inventoriés et leurs titres relevés, pour être classés dans la matière à laquelle ils appartiennent. On reçoit par exemple, aujourd'hui, un numéro de la *Lancette*, de Londres : le bibliothécaire marque, par un trait au crayon, les articles qui méritent de figurer à l'inventaire.

Le journal est remis à un sous-bibliothécaire qui relève sur des cartes les titres des articles indiqués. La première ligne de la carte est laissée en blanc : au-dessous, on porte le nom de l'auteur, le titre de l'article, transcrit littéralement (s'il n'y a pas de titre, on en compose un), puis le titre abrégé du journal, l'année, le numéro du volume et celui de la page où se trouve l'article; puis, le tout est rendu au bibliothécaire qui indique au crayon, sur la ligne laissée en blanc, la matière dans laquelle la carte doit être insérée; après quoi cette carte va au catalogue par matières, et le journal, frappé d'une estampille de couleur pour indiquer que toutes ces formalités ont été remplies, prend la file dans sa série.

La bibliothèque médicale de Washington ne s'est pas contentée de ce travail sur les périodiques courants : elle a commencé la même opération sur l'ensemble des recueils de médecine publiés dans les deux mondes depuis l'an 1800, entreprise immense qui rendra les plus grands services à la science médicale. En Angleterre on avait également senti la nécessité de ces répertoires, devant le flot toujours montant des publications périodiques. Il y a quelques années, la société royale de Londres (Royal Society of London) qui est l'académie des sciences de nos voisins, fit exécuter un vaste et magnifique répertoire, contenant le dépouillement de tous les journaux scientifiques de 1800 à 1863 (*Catalogue of scientific Papers*) et qui embrasse six gros volumes in-4°. Il n'a été encore publié que le catalogue par noms d'auteurs : le monde scientifique attend avec impatience la partie qui comprendra le catalogue par matières et qui est, paraît-il, en voie d'exécution.

Mais ces répertoires, rendus de plus en plus nécessaires par le mouvement scientifique de notre époque, ne peuvent guère se faire que dans les bibliothèques spéciales, nouvel argument en faveur de la nécessité de spécialiser, de nos jours, les grandes collections.

Les bibliothèques américaines, avec leurs immenses ressources, avec leur personnel bien rétribué et où chacun a ses fonctions délimitées, pouvaient seules entreprendre des travaux de ce genre. Mais, d'un autre côté, les Américains sont des gens pratiques, et ils ont deviné qu'il était inutile que tous exécutassent à la fois une besogne qui pourrait être aussi bien faite, sinon mieux, par un seul, ou par quelques-uns seulement. Et ici nous revenons, par une autre voie, à cette idée ingénieuse et neuve, déjà présentée à la fin de notre précédent article.

Pourquoi, de pays à pays, ou, pour commencer, dans un même pays, les bibliothèques ne s'entendraient-elles pas et, au lieu de dresser chacune leur catalogue, pourquoi n'y aurait-il pas une seule bibliothèque, dans chaque spécialité, bibliothèque reconnue et autorisée, qui ferait le travail pour toutes? Le nombre des productions échappées à la presse est considérable, sans doute, mais après tout, il n'est pas incommensurable, et tous les exemplaires d'un livre se ressemblent. Qu'il y ait donc dans chaque spécialité une bibliothèque qui se charge de relever les titres des ouvrages de cette spécialité, en un mot d'en faire le catalogue; que les bibliothèques se soient à l'avance concertées entre elles, pour les procédés matériels d'exécution; que, les cartes faites d'après une méthode uniforme convenue, et multipliées par un procédé mécanique quelconque, soient ensuite envoyées à toutes les bibliothèques sur leur demande et après acquittement d'un droit qui ne pourrait être que minime (la voie de l'abonnement pourrait même être adoptée), quoi de plus simple?

Ce plan n'avait encore été proposé que pour les livres proprement dits. Or, voici le bibliothécaire de l'université de Rochester qui, après avoir approfondi la matière (1), demande qu'on applique le même procédé aux recueils périodiques. Pourquoi non? La question a été posée au congrès des bibliothécaires américains (octobre 1876), qui l'ont mise aussitôt à l'étude. Tous les bibliothécaires nationaux et étrangers sont invités à donner leur avis à ce sujet. La bibliographie américaine était dotée d'un excellent travail, savoir : le *Répertoire de la littérature périodique* (Index to periodical literature), dressé par M. Poole, bibliothécaire à Chicago.

(1) Le rapport, p. 663-672, contient un mémoire de M. Robinson. (On indexing periodical.....)

Cet utile inventaire, il s'agit actuellement de le mettre au jour et de le tenir au courant pour l'avenir en s'aidant de la collaboration de toutes les bibliothèques du pays, ou du moins en les invitant à se prononcer sur le moyen le plus simple de parvenir en commun à ce but. Si l'essai réussit, il en sera de même que pour les livres : après avoir expérimenté le procédé dans un pays, on pourra voir à l'appliquer de pays à pays, c'est-à-dire à en faire une mesure internationale.

GUILLAUME DEPPING.

ANNONCES

Instituteur disponible

M. Frédéric Orioux, né en France et pourvu d'un brevet de capacité obtenu dans la Province de Québec, demande un emploi d'instituteur. Il peut fournir sur sa moralité et sa compétence les renseignements les plus favorables.

Adresser : 61, rue St. Olivier,
Québec.

Nouveau Manuel de Tenue des livres en partie simple et en partie double approuvé par le Conseil de l'Instruction publique, dans sa séance du 11 octobre 1877.

MANUEL

DE

TENUE DES LIVRES

à l'usage des

ECOLES PRIMAIRES

par

J. C. LANGELIER

Se vend au DEPOT DE LIVRES \$3.00 la douzaine.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

*Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la
Nouvelle-France en 1641.*

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et que voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.
A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
R. OUELLET, " " L'Islet.
F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.
E. LEMIEUX, Ottawa.
F. X. VALADE, Longueuil.
L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBRAU & ASSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,

10, Rue St. Vincent, Montréal.

Aux Commissaires d'Ecoles pour la reprise des Cours Élémentaires.

PREMIÈRE MISE EN VENTE

DES INTÉRESSANTS

LIVRES DE LECTURE

DE

M. A. N. MONTPETIT

*Adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique dans le
concours de 1874.*

Seule Série approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, par S. G. l'Archevêque de Québec et par NN. SS. les Evêques du Canada.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, d'environ 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.20.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.80.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. forme in-18 de 320 pages, texte encadré, illustré de 56 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.40.

LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME LIVRES sont en vente.

NOUVELLE MÉTHODE POUR APPRENDRE A BIEN LIRE—nouvelle édition complètement revue et augmentée, par F. E. Juneau, inspecteur d'écoles, vol. format in-12 de 96 pages, texte encadré, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50

NOUVEAU TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARITHMÉTIQUE A L'USAGE DES ECOLES. Deuxième édition, complètement revue et augmentée par L. H. Bellerose, instituteur, vol. format in-12 de 180 pages, cartonnages, couverture imprimée, la doz. \$2.50.

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE THÉORIQUE ET PRATIQUE, approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique. Cette méthode comprend une série de sept cahiers gradués de 24 pages chaque, la doz. 80 cts.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les territoires du Nord-Ouest, l'île du Prince-Edouard, Terre-Neuve, et une partie des Etats-Unis, TEXTE EN FRANÇAIS, format 26 par 38 pouces, coloriés, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.50.

NOUVEL ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé Ls. Gauthier, vol. in-12 cartonné, la doz. \$4.00.

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage des écoles élémentaires ; nouvelle édition avec questionnaire, vol. in-12, cartonné la doz. \$1.20.

MÉTHODE DE LECTURE ET DE PRONONCIATION, préparée d'après la méthode de L. C. Michel, pour les écoles élémentaires ; par MONTPETIT et MARQUETTE ; vol. format in-18 de 36 pages, illustré de 62 gravure, broché, couverture imprimée ; livre de l'élève, la doz. \$0.40.

LE MÊME ; livre du maître ; chaque \$0.10.

TABLEAUX LE LA MÉTHODE DE LECTURE de L. C. MICHEL, en rapport avec la méthode préparée par MONTPETIT et MARQUETTE, 2 tableaux in-folio, la doz. \$0.50.

LES MÊMES collés sur 10 cartons, la doz. \$0.20.

En vente chez

J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs-Propriétaires,

Et chez les Libraires et les principaux marchands.

Imprimerie de Légar Brousseau, 9, rue Buade, Québec.